



Romagnat



CLERMONT
COMMUNAUTÉ

VILLE DE

ROMAGNAT





Madame, Monsieur, chers concitoyens,

ROMAGNAT ET LE SPORT

Le 15 juin dernier, nous avons eu le privilège de recevoir en mairie à l'occasion d'une cérémonie mettant à l'honneur le monde sportif communal, les sportifs de la commune qui ont brillé cette année dans leurs disciplines respectives.

Etaient à l'honneur :

M^{le} **Lauryne Ortu**, championne de France en Yoseikan budo,

Jean-Paul Hébrard et **Jean-Claude Beaumel**, de l'ASR athlétisme, respectivement champion de France en 100 km et recordman du monde de distance sur 6 jours,

Romagnat Gym, le seul club à représenter l'Auvergne aux championnats de France et dont les participantes se sont classées à la 13^{ème} place.

Et bien sûr, les filles du **Rugby féminin, l'ORCA**, qui ont battu les joueuses de LOU Rugby et deviennent ainsi championnes de France : à elles le bouclier et une montée en Top 8 !

Félicitations à l'ensemble des sportifs pour leur bon résultat de l'année écoulée.

Cette cérémonie était importante pour nous, élus, à la fois pour féliciter les sportifs mais également pour remercier l'ensemble des dirigeants, entraîneurs, arbitres, bénévoles, toutes ces personnes qui contribuent à faire fonctionner nos 15 associations sportives qui regroupent environ 25 disciplines.

Avec l'existence d'un tissu associatif sportif si important sur la commune, on peut à juste titre dire qu'à Romagnat nous aimons le sport.

Nous devons saluer également le travail accompli par chacun au cours de ces années (que ce soit au niveau des anciens et récents dirigeants, entraîneurs ou élus) qui ont permis qu'aujourd'hui les couleurs de Romagnat brillent aux quatre coins de l'hexagone.

Je tiens également à remercier les agents en charge de l'entretien des infrastructures sportives ainsi que les élus qui permettent que les sportifs puissent s'entraîner ou jouer dans de bonnes conditions toute l'année.

Nous sommes là pour accompagner le développement de toutes les disciplines mais aussi pour soutenir les manifestations sportives, entretenir et moderniser les équipements sportifs.

Je souhaite à l'ensemble des sportifs une bonne reprise et de bons résultats pour la nouvelle saison.

LA FUTURE COMMUNAUTÉ URBAINE SUR LES RAILS

Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement le 5 juillet dernier pour la transformation de la Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine.

Le Conseil Communautaire avait délibéré en faveur de cette transformation les 27 mai et 17 juin derniers.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
LAURENT BRUNMUROL, MAIRE

COORDINATION :
LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN

COMITÉ DE LECTURE :
LAURENT BRUNMUROL,
LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN,
CHANTAL LELIEVRE,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT,
MARION LIBERT,
FRANÇOIS RITROVATO,
ANNE-MARIE LAYDIER

MISE EN PAGES ET IMPRESSION :
IMPRIMERIE DECOMBAT
Z. A. LES PRADEAUX
RUE GAMBETTA
63360 GERZAT

N° ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4 200 exemplaires



Distribué par la société Adrexo

EN COUVERTURE :
CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR
DES SPORTIFS ROMAGNATOIS
15 JUIN 2016

DERNIÈRE DE COUVERTURE :
JEUX DU PARC MUNICIPAL
BERNARD DE TOCQUEVILLE

Sommaire

Il s'agit d'un moment important pour les 21 communes de l'agglomération. Celles-ci ont transféré un certain nombre de compétences dans les domaines suivants :

- Développement économique,
- Habitat – Politique de la Ville
- Energie
- Eau et Assainissement
- Urbanisme – Aménagement
- Voirie – Espace Public
- Promotion du tourisme

La prise d'effet de ces compétences pour Clermont Communauté est fixée au 1^{er} janvier 2017.

Le processus de transformation en Communauté Urbaine est placé sous le signe du dialogue et de la concertation. Cette transformation a été co-construite par toutes les parties prenantes : les élus, les habitants et l'ensemble des acteurs de la société civile. Tous ont eu la possibilité de s'exprimer sur ce projet qui structurera notre avenir commun.

PARTICIPATION CITOYENNE

Je vous remercie d'avoir répondu présents à nos visites de quartiers au cours desquelles nous avons pu échanger sur des problématiques que vous rencontrez au quotidien et sur vos propositions.

Ces visites sont pour moi ainsi que pour toute l'équipe un moment important de partage et c'est pour cela qu'elles seront reconduites régulièrement.

À l'automne, plusieurs réunions d'information sont programmées pour vous tenir informés des projets en cours d'élaboration dans votre quartier. Nous espérons vous voir nombreux également à ces réunions (se reporter à la page 23).

Nous construisons l'avenir de Romagnat en respectant nos engagements.

Je vous souhaite une bonne reprise en espérant que l'été vous aura permis de vous reposer, de profiter de bons moments en famille ou entre amis.

Bonne lecture à tous !

Laurent BRUNMUROL,
Maire de ROMAGNAT



- 2** ÉDITORIAL
- 4** EN BREF
- 5** CCAS
- 7** VIE SCOLAIRE - JEUNESSE
- 13** TRAVAUX - URBANISME
- 15** CITOYENNETÉ
- 17** CULTURE
- 18** CADRE DE VIE
ENVIRONNEMENT
- 23** VIE ÉCONOMIQUE
- 23** INFORMATIONS MUNICIPALES
- 24** INFORMATIONS
COMMUNAUTAIRES
- 29** SPORTS
- 30** MOMENTS FORTS
- 32** SÉCURITÉ
- 35** TÉLÉPHONIE - INTERNET
- 36** ÉTAT CIVIL
- 37** PATRIMOINE
- 38** OPÉRATION HUMANITAIRE
- 39** L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
- 58** LIBRE EXPRESSION

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE : LAURENT BRUNMUROL

1^{RE} ADJOINTE : LAURENCE GAUFFIER-SEGUIN

2^E ADJOINT : LIONEL COURNOU

3^E ADJOINT : CHANTAL LELIEVRE

4^E ADJOINT : JACQUES LARDANS

5^E ADJOINT : MARIE-JEANNE GILBERT

6^E ADJOINT : BERTRAND ZANNA

7^E ADJOINT : ANNE-MARIE DI TOMMASO

8^E ADJOINT : JACQUES SCHNEIDER

CONSEILLER DÉLÉGUÉ : FRÉDÉRIC SIEGRIST

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ :

ISABELLE BUGUELLOU-PHILIPPON, STÉPHANE FAURE,
MARIE-HÉLÈNE DAUPLAT, GUILLAUME CHABRILLAT,
PIERRETTE DECOURTEIX, PHILIPPE CEYSSAT, DELPHINE
DUGAT, LAURENT VALLENET, MONIQUE CHARTIER,
MANUEL DA SILVA, DOMINIQUE BLANC, MARION LIBERT,
FRANCK FARINA, ANNE GERARD.

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION : FRANÇOIS
FARRET, BERNADETTE ROUX, FRANÇOIS RITOVATO,
MARIE-FRANÇOISE AUDET, JEAN-CLAUDE BENAY.

Dispositif VIGIPIRATE maintenu



Compte tenu des événements dramatiques que connaît notre pays et de la prolongation de l'état d'urgence, le barrièrage VIGIPIRATE destiné à faire respecter l'interdiction de stationner aux abords des écoles et de la crèche est maintenu à la rentrée.

Nous vous remercions de votre compréhension.

La Poste : nouveaux horaires

À compter du 2 octobre 2016, le bureau de poste vous accueillera du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h. Il sera fermé le lundi.



Service public

CONCILIATEUR DE JUSTICE



Le conciliateur de justice doit trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée. Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

Le conciliateur de justice est saisi, par simple lettre ou demande verbale, auprès du greffe du tribunal compétent. Le conciliateur convoquera l'autre partie.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires et locataires, ou locataires entre eux,
- litiges de la consommation,
- impayés,
- malfaçons de travaux.

Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges d'état civil, de droit du travail ou de conflits avec l'administration

Son intervention est gratuite.

Les Romagnatois pourront s'adresser à Monsieur ELIAS Michel, conciliateur nommé par le président de la cour d'appel de Riom ; il sera présent à l'EHPAD d'Aubière le 4^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

Aux joutes culinaires de Ceyrat

Dès 7H45 ce matin du 9 juillet, il y avait effervescence sur la place du marché de Ceyrat. Les 12 équipes représentant les communes de l'agglomération clermontoise qui avaient répondu favorablement à l'invitation de Ceyrat pour ses joutes culinaires s'activaient pour monter et préparer leur stand respectif.

A 9 heures, un panier identique, avec légumes et viande, était distribué à chaque groupe. Le défi était de préparer une entrée et un plat principal pour 10 personnes. Outre le repas, était jugé l'originalité des recettes et leur présentation, la propreté, l'utilisation de plus de 80 % du panier proposé et la production du moins d'épluchures possible.

A midi, et dans une ambiance digne d'une célèbre émission télévisée, le jury a goûté, apprécié et rendu son verdict.

Chamalières a pris la première place, Romagnat et Gerzat deuxièmes ex aequo.

Après avoir partagé les plats avec leurs invités, tous ont replié tonnelle et rangé leur matériel de cuisson en se donnant rendez-vous l'an prochain, avec l'espoir que toutes les communes de l'agglomération seront là pour essayer de gagner la cuillère en bois géante remise au gagnant.

Les cuisinières de Romagnat étaient Chantal, Alexandra, Babeth et Clémence.



La complémentaire santé romagnatoise



Pour la troisième année consécutive, des permanences permettant d'adhérer et/ou de s'informer sur la complémentaire santé romagnatoise se tiendront dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, 3 rue des Fours à Chaux :

**Le vendredi matin
de 10 h à 12 h,
du 3 au 28 octobre 2016.**

Par ailleurs, tout au long de l'année, vous pouvez prendre RDV directement auprès du CCAS : 04 73 62 63 00.



Le Centre Social

Saison 2016-2017



Le Centre Social fait sa rentrée pour une nouvelle saison en proposant une large palette d'activités pour les enfants et les adultes : activités manuelles, activités ludiques et activités d'apprentissage.

Plusieurs nouveautés sont proposées cette année : la céramique et le modelage, des ateliers motricité pour les moins de 3 ans, des ateliers cuisine, de l'aquagym seniors, de l'art floral et une activité vidéo.



La plaquette du Centre Social* présentant l'ensemble des activités est jointe au bulletin.

* **ERRATUM** : La mention « Deux sessions par an, de 5 séances de 2h » p. 6 ne concerne pas l'atelier art plastique mais l'activité Bébés massage p. 4.



PORTES OUVERTES DU CENTRE SOCIAL



Mercredi 5 octobre à partir de 14h30

Au programme : renseignements, inscriptions, découverte des différentes activités, diverses animations, pot convivial.

Les animations du CCAS



Le repas des aînés :

Le repas des aînés se déroulera le samedi 15 octobre 2016 salle André Raynoird. Le repas est offert aux Romagnatois de plus de 75 ans. L'orchestre Michel Fougeroux animera cette journée festive.

Les bons d'achats :

Le CCAS renouvelle son opération « bon d'achat de Noël » pour les aînés de la commune âgés de plus de 80 ans. Les bons d'achats d'une valeur de 25 € seront valables chez les commerçants et restaurateurs de la commune participant à l'opération. Les bons d'achats seront distribués **vendredi 9 et samedi 10 décembre 2016.**



La prévention des risques chez les personnes fragiles



Le CCAS mène une politique volontariste afin de favoriser le maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie. Dans ce cadre, le CCAS a mis en place depuis le 1^{er} juin 2016 un dispositif de coordination avec les principaux acteurs de l'aide à domicile à Romagnat : portage des repas à domicile, service d'aide à domicile (ADMR), Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD). Cette action doit permettre d'identifier

les situations de fragilité et d'apporter une prise en charge adaptée aux souhaits des personnes à domicile.

Nous souhaitons élargir cette démarche dans un second temps aux professionnels de santé (infirmiers, médecins...) qui sont des acteurs essentiels dans la prise en charge des personnes à domicile.

Le voyage du Centre Social

Le Centre Social de Romagnat a organisé vendredi 17 juin dernier son voyage annuel réservé aux habitants de la commune de plus de 65 ans. Le



thème de la journée était une « escapade en roannais » avec au programme une visite guidée de Roanne, une dégustation de praluline, un trajet en train touristique panoramique à Commelle-Vernay et une dégustation de vin au Domaine de la Rochette à Villemontais, sans oublier le moment incontournable du déjeuner au restaurant. Dans une ambiance conviviale et détendue, 105 romagnatois ont participé au voyage.



Première commémoration citoyenne



Le dimanche 8 Mai 2016, à l'occasion des commémorations de la fin de la seconde guerre mondiale, a eu lieu la première participation citoyenne des enfants de nos écoles.

A l'initiative de la municipalité, un projet de chorale autour des valeurs de la République a été proposé à tous les enfants de CM1 ET CM2 dès le mois de janvier. La participation à la cérémonie a été proposée aux familles. Les enfants volontaires ont donc durant plusieurs semaines répété le Chant des Partisans, sous la direction de Véronique Tortajada, intervenante municipale en musique.



Ce sont plus de 45 enfants qui ont défilé derrière l'Éveil Romagnatois avec les élus jusqu'au Monument aux morts situé dans le cimetière

du bourg. Ce fut un grand moment d'émotion pour le public venu en nombre lorsque la chorale des enfants soutenue par la chorale Crescendo entonna le Chant des Partisans.

Les choristes ont interprété une seconde fois ce Chant dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Encore une première : un impressionnant lâcher de colombes par l'Union Colombophile Clermontoise.

Les jeunes chanteurs reçurent des mains de Bertrand Zanna, adjoint à la sécurité, un diplôme d'honneur du citoyen et de la part d'Anna Di Tommaso, adjointe aux écoles et à la jeunesse, un ouvrage pédagogique « LA REPUBLIQUE ».

Plusieurs membres du Conseil des Jeunes ont apporté leur contribution au bon déroulement de cette manifestation.

Ce projet visant à valoriser les symboles de la République sera renouvelé tous les ans avec les enfants de nos écoles. La participation aux commémorations est inscrite dans le plan de mobilisation des écoles sur les valeurs de la République de l'Education Nationale.



Les établissements scolaires invités à se préparer au risque d'attentat



Tous les établissements scolaires de France doivent désormais se préparer à un potentiel risque d'attentat.

Les ministères de l'Education Nationale et de l'Intérieur ont adressé une note en ce sens aux recteurs d'académie en août 2016.

Chaque établissement devra organiser cette année un exercice nommé « attentat-intrusion ». Il s'agit d'apprendre aux élèves à acquérir les bons réflexes : évacuer rapidement ou bien se confiner en attendant l'arrivée des secours.

Ce type d'exercice a déjà été mis en place à Romagnat lors du 3^{ème} trimestre de l'année scolaire 2015/2016.

Enquête 2016 sur la réforme des rythmes scolaires

Enquête réalisée par l'AMF (Association des Maires de France).
Près de 5 500 communes ont répondu dont la ville de Romagnat.



Cette enquête confirme en premier lieu les charges importantes que représente la réforme des rythmes scolaires en matière de dépenses supplémentaires de fonctionnement et son impact significatif sur les communes, dans un contexte de baisse continue des dotations de l'Etat.

En second lieu, l'enquête confirme les difficultés persistantes auxquelles sont confrontées encore 70 % des communes, trois ans après le lancement de la réforme.

Compte tenu des difficultés financières et organisationnelles induites par la réforme, les conditions de mise en œuvre de celle-ci sont très majoritairement jugées insatisfaisantes par les communes, en particulier pour leurs écoles maternelles.

1. EN DÉPIT DES AIDES DE L'ETAT, UNE RÉFORME FINANCÉE À 70 % PAR LE BLOC COMMUNAL

Les communes déclarent un coût annuel moyen brut par enfant inscrit aux TAP de 231 euros.

Le coût annuel moyen net (prenant en compte les aides du fonds de soutien, voire de la CAF) s'élève à 161 euros.

Ainsi le reste à charge pour les communes est de 70 % du coût annuel moyen brut.

Les collectivités insistent sur leurs difficultés de mise en œuvre de la réforme en lien avec les baisses de dotations de l'Etat. Elles ont dû faire face à une augmentation des dépenses liées à la masse salariale, au fonctionnement et à l'entretien des locaux pour une matinée supplémentaire, sans compter les dépenses d'investissement parfois rendues nécessaires.

2. DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES DE MISE EN ŒUVRE

Les communes sont encore 70 % à faire face à des difficultés persistantes en ce qui concerne le financement, le recrutement des personnels, les locaux, la qualification et la compétence des personnels, l'absence de partenaires. L'ensemble de ces difficultés sont plus fortes pour les écoles maternelles.

Près de 9 communes sur 10 ont fait appel à des intervenants extérieurs pour l'encadrement des TAP, en recourant aux personnes bénévoles, aux associations d'éducation populaire, aux clubs sportifs mais aussi aux auto-entrepreneurs et aux équipements culturels et, dans une moindre mesure, aux enseignants.

Nombre d'élus font part des problèmes de fidélisation du personnel recruté en raison du niveau d'absence voire de démissions en cours d'année.

3. UNE FRÉQUENTATION RELATIVEMENT ÉLEVÉE DES TAP

La fréquentation des TAP par les élèves des écoles élémentaires est plus forte que celle des écoles maternelles.

63 % des communes ont déclaré un taux de fréquentation égal ou supérieur à 70 % pour les écoles élémentaires contre 53 % pour les écoles maternelles.

4. UNE RÉELLE APPROPRIATION PAR LES COLLECTIVITÉS DES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME

9 communes sur 10 ont suivi la consigne initiale et non obligatoire du ministère de l'Education Nationale de distinguer le mode d'organisation des TAP de celui des autres heures périscolaires.

Les TAP sont majoritairement organisés sous forme d'accueil de loisirs sans hébergement, déclarés.

Parmi les communes gestionnaires d'un ALSH, 75 % d'entre elles appliquent au moins une des normes d'encadrement allégées prévues dans le cadre du PEDT pour une durée de 3 ans, contre 59 % en 2016.

Cette évolution liée aux difficultés de recrutement des animateurs et au nombre d'enfants à accueillir, confirme clairement l'importance de pérenniser ces normes allégées.

5. DES ÉLUS GLOBALEMENT PEU SATISFAITS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME

64 % des communes jugent peu ou pas satisfaisantes les conditions de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans les écoles élémentaires.

Pour les classes maternelles, l'enquête montre un taux d'insatisfaction à près de 75 %.

6. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE SUR LES EFFETS DE LA RÉFORME

A la lecture des observations des maires, il apparaît plusieurs points positifs :

- une meilleure coopération des acteurs locaux de l'éducation : école, associations, parents, élus, grâce à l'élaboration du PEDT et une plus grande ouverture des enfants au monde grâce aux TAP (activités culturelles, sportives, de découverte, ...)
- une plus grande coopération, voire mutualisation entre les collectivités territoriales

Néanmoins, les élus mettent en avant plusieurs motifs d'insatisfaction :

- la réforme a eu pour effet d'augmenter les dépenses des communes
- malgré les aides financières, les difficultés persistent
- la réforme est jugée inadaptée aux classes de maternelles : fatigue constatée, sieste écourtée, temps de présence en collectivité augmenté
- la mise en place des TAP rend plus confuse chez les jeunes enfants la distinction entre le nouveau temps périscolaire et le temps périscolaire préexistant

la récupération du mercredi matin par l'école a déstabilisé le tissu associatif local

Trois ans après le lancement de cette réforme, les élus réaffirment leurs demandes :

- une compensation totale du coût de la réforme par l'Etat
- la pérennité des aides financières après 2017
- une évaluation publique des effets globaux de la réforme.

À ROMAGNAT :

Rentrée 2016/2017 - Projet Educatif de Territoire

Trois axes prioritaires ont guidé notre réflexion afin d'élaborer le PEDT 2016/2019 (Projet Educatif De Territoire) : les besoins de l'enfant, une concertation locale forte, le respect de la réforme.

Une large concertation a été menée au niveau local depuis novembre 2015 réunissant :

- représentants des parents d'élèves
- directeurs d'école
- enseignants
- M. l'Inspecteur de l'Education nationale (circonscription Clermont Gergovie)
- Délégués Départementaux de l'Education Nationale
- CAF

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- associations culturelles, sportives et de loisirs
- services municipaux : Directeur Général des Services, responsables du service périscolaire, Agents Territoriaux Spécialisés de l'Ecole Maternelle, animateurs
- maire, adjoints et conseillers municipaux
- CEMEA Auvergne : Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active

Le comité de pilotage s'est réuni à plusieurs reprises : le 17 novembre 2015, le 15 mars 2016 et le 30 mai 2016.

Une analyse critique a permis de déterminer les points forts et les points faibles du PEDT précédent et de procéder aux ajustements qui s'imposent.

Rentrée 2016/2017 - Projet Educatif de Territoire (suite)



Le nouveau PEDT garantit la complémentarité et la cohérence entre les temps éducatifs et une meilleure articulation entre les différents partenaires par :

- la prise en compte de la journée de l'enfant dans sa globalité, de 7h30 à 18h30,
- la création d'un temps récréatif pour donner à l'enfant un temps de liberté après la classe,
- l'adaptation de l'offre éducative avec un fort partenariat associatif et une évolution qualitative.

L'offre d'activités associatives accessibles dès 16h s'enrichit :



- danse et théâtre (FLEP),
- musique (Éveil Romagnatois),
- tennis (RTC),
- gymnastique (Romagnat Gym),
- baseball et softball (Club Arvernes),
- danse traditionnelle (La Pastourelle),
- aide aux devoirs (Amicale laïque).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les enfants doivent être inscrits via le portail famille portail.famille@ville-romagnat.fr ou à l'aide des formulaires disponibles dans les écoles et en mairie auprès du service éducation-jeunesse.

Pour les familles qui ne sont pas disponibles pour accompagner leurs enfants à cette heure-là, la municipalité reconduit le dispositif mis en place en 2015/2016 :

Navette et pédibus municipaux sont gratuits.
Il suffit de s'inscrire !

Par ailleurs, des ateliers TAP seront animés au sein de l'école, les lundi, mardi et jeudi. Trois grands thèmes seront notamment abordés : **l'environnement et le développement durable, les valeurs de la République et l'engagement citoyen et le vivre ensemble autour du handicap.** Les échanges seront développés avec le Centre Social, l'AMAP, la LPO, la Médiathèque, l'Amicale Laïque, le réseau de bénévoles, etc...

Le nouveau PEDT fera également l'objet d'une évaluation : la 1^{ère} réunion du comité de pilotage est fixée en novembre 2016.

TARIFICATION

Comme les années précédentes, les services périscolaires de l'après-midi ne sont payants qu'à partir de 16h30, le créneau 15h45 - 16h30 reste gratuit.

L'ensemble des tarifs est calculé en fonction du quotient familial selon les barèmes en vigueur avec des réductions allant jusqu'à 75 % du tarif de base.

La municipalité remercie les représentants de parents d'élèves, les enseignants, les représentants associatifs et les agents municipaux pour le temps consacré à l'élaboration de ce projet.

Le Conseil des Jeunes



Depuis le 1^{er} mai, 7 nouveaux membres siègent au sein du conseil des jeunes : quatre jeunes filles, Pauline CUNY, Mathilde MALMEZAT, Charlotte CHANDÊZE, Elodie LANUSSÉ, et 3 garçons, Etienne PANAFIEUX, Théo JACOBI et Paul SOLÉ. Six jeunes renouvellent leur mandat : Maxime ARBRE, Quentin VASSEUR, Hugo DE OLIVEIRA, Louis CARRIAS, Louis DI TOMMASO et Clément VASSEUR. C'est donc un groupe de 13 jeunes qui, accompagné par Christophe Legay et Anna Di Tommaso, élue en charge de la Jeunesse, réfléchit à de nouveaux projets pour les jeunes Romagnatois.

Ce nouveau mandat a démarré sous le signe de la musique avec pas moins de 4 concerts pour les jeunes du groupe les SOUND EATERS en juin.

■ Le dimanche 12 juin, salle André Raynoird avec, comme invitée la classe de saxophones du Conservatoire Régional de Clermont-Ferrand, dirigée par Claude HERAUD et composée d'une vingtaine d'élèves. Un beau succès, avec un public venu nombreux.



■ Le dimanche 19 Juin, nos jeunes ont organisé un concert au profit de la restauration de l'église d'Opme.



L'orchestre d'harmonie de Ceyrat s'est produit dans la cour de l'ancienne école d'Opme et les jeunes ont vendus quiches, pizzas et autres gâteaux et offert un apéritif aux Romagnatois présents soucieux de la sauvegarde de notre patrimoine communal. Cette initiative a permis de récolter plus de 800 € qui seront reversés à la Fondation du Patrimoine. Une belle initiative !

■ Le mardi 21 juin, jour de la fête de la musique, une nouvelle occasion pour les SOUND EATERS de se produire dans le parc, à la Conciergerie.



■ Le samedi 2 juillet, concert sous les arbres : le conseil des jeunes organise la buvette et assure la 1^{ère} partie du concert. Une belle soirée d'été avec en 2^{ème} partie de concert les ASYLUM CATS et leur répertoire de rockabilly des années 50.


Le Conseil des Jeunes (suite)

L'année 2016-2017 permettra d'élaborer de nombreuses actions à destination des jeunes de Romagnat :

- vacances de Toussaint : balade à cheval organisée par Charlotte
- à l'automne : nouveau concert des Sound Eaters avec un invité surprise en 2^{ème} partie,
- dimanche 26 mars : spectacle de danse organisé par Pauline et Mathilde à la salle André Raynoird avec la troupe d'Attitude créa'danse, 24 danseuses férues de Hip hop et de Modern' jazz,
- vacances de printemps : sortie quad organisée par Élodie

Le champ de bosses avance : le terrain est balisé et les jeunes ont pour mission de réfléchir

à la répartition des bosses sur une maquette en terre glaise. Ce projet très attendu par les passionnés de BMX et de VTT devrait se concrétiser avant la fin d'année si les conditions météo le permettent.

L'association est ouverte à TOUS les jeunes de Romagnat entre 12 et 21 ans. N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association via la page Facebook Conseil des jeunes Romagnat  ou par mail conseildesjeunes@ville-romagnat.fr

Une cotisation de 5 € est demandée pour l'adhésion.

Maxime Arbre, président, Quentin Vasseur, trésorier et Hugo De Oliveira, secrétaire vous attendent pour concrétiser ensemble de nouveaux projets.

Réfectoire pour l'école Boris Vian

Le projet de construction d'un réfectoire pour l'école de Saulzet-le-Chaud et d'une salle d'activités est bien avancé.

L'avant-projet a fait l'objet d'une présentation en Commission d'Urbanisme et a été partagé avec les enseignantes de l'école Boris Vian ainsi qu'avec les ATSEM qui interviennent dans les lieux. Les modifications proposées lors de ces échanges ont été prises en compte.

Situé rue Jacques Prévert, à l'arrière de la salle des fêtes, le bâtiment aura une surface d'environ 120 m² comprenant une salle d'activités de 30 m², un réfectoire d'une capacité de 50 couverts soit une surface de 60 m², et un local à usage d'office d'environ 15 m².

Il est prévu que ce bâtiment soit opérationnel à la rentrée de septembre 2017.



Ce projet a été retenu au titre de la DETR 2016 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et par conséquent bénéficie de subventions à hauteur de 30%.

Ecole Louise Michel

Aménagement de l'accès

Après avoir créé en janvier 2015, le parking « dépose minute » de l'école Louise Michel dont le projet avait été élaboré avec les enseignants et les parents d'élèves, il convenait de terminer cet aménagement par l'amélioration de l'accès et sa mise en conformité par rapport aux règles d'accessibilité.



Remplacement de la clôture

Le grillage souple séparant la cour de l'école et le parking de la résidence voisine a été remplacé par des panneaux rigides.

Aménagements

Aire de jeux pour enfants dans le parc de Tocqueville



Comme nous nous y étions engagés, l'aire de jeux pour enfants a vu la pose par les agents de la commune d'une barrière perm

ettant ainsi la sécurité des enfants et aussi (nous l'espérons) le non accès par nos amis les chiens.



Afin que les enfants et les accompagnants puissent profiter au maximum de cet espace, il a été décidé la pose d'un gazon synthétique.



Le succès est au rendez-vous, il suffit de voir et d'écouter les familles.



Urbanisme

Rénovation de façades dans les bourgs

Cette action d'aide à la rénovation des façades porte ses fruits. Dès à présent, deux dossiers sont en cours de règlement et à l'heure où nous écrivons ces lignes, deux autres en cours d'étude.



Logements

La commune perd entre 40 et 50 habitants par an et cela depuis quelques années. Après avoir pratiquement atteint les 8 400 habitants, la commune devrait se situer à ce jour à environ 7 800 habitants.

Il est vital de retrouver un niveau de population autour de 8 500 / 9 000 habitants et ceci durablement. C'est pourquoi, nous avons dès les élections de 2014, travaillé avec les bailleurs sociaux et promoteurs privés, pour accélérer la construction de logements. Les projets en cours de réflexion et qui devraient pouvoir être présentés à l'automne : rue Georges Brassens, à l'arrière de la place du 8 mai, avenue Gergovia, site de l'ancien lycée professionnel (ex internats et logements de fonction), avenue Jean Jaurès.

La réalisation du projet de « résidence autonomie » permettra un parcours résidentiel pour les personnes concernées et un accès pour les logements libérés.

Place François Mitterrand et périphérie

Place François Mitterrand : les travaux d'agrandissement de l'EPHAD sont terminés. Les travaux de rénovation de l'immeuble communal, dont la gestion a été confiée à Auvergne Habitat par bail emphytéotique, vont démarrer à l'automne.

Avenue Gergovia : la construction de 9 logements locatifs par Logidôme va démarrer lors du second trimestre 2017.

En parallèle, la municipalité a décidé de lancer une étude pour la rénovation de ce secteur, dont la place François Mitterrand en est le cœur. Le projet couvre l'avenue Gergovia entre la rue de la République et la rue des Fours à Chaux ainsi que la place François Mitterrand et l'entrée sur le bourg jusqu'à hauteur de l'église. Ce périmètre devra permettre une utilisation partagée de l'espace par les piétons, les automobilistes et les transports en commun. Il devra également offrir un aménagement paysager de qualité qui rendra ce lieu le plus agréable possible. Enfin, un point qui ne se voit pas mais qui devra être étudié : il s'agit de la gestion des eaux de ruissellement, notamment en période de fortes précipitations.

La commission communale d'appels d'offres s'est réunie le 4 juillet dernier et a retenu le groupement SEGIC-LDI INFRA comme maître d'œuvre.

Travaux et réfection de voiries

Rue de la Prugne

Conjuguant la fin des travaux de la résidence du Clos Romain dont 32 logements viennent d'être mis à disposition, et la nécessité de reprendre le réseau d'assainissement de la rue de la Prugne, d'importants travaux ont été réalisés sur le linéaire situé entre la rue Maréchal Foch et l'entrée du Centre Médical Infantile. Le carrefour avec la rue du Maréchal Fayolle a été également traité. A noter, que les parkings endommagés par l'installation du chantier du Clos Romain ont été remis en état par le maître d'ouvrage Auvergne Habitat.

Comme nous nous y étions engagés, la croix Sainte Catherine a été replacée.



Rue du Moulin

Sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental, les travaux de soutènement à l'angle du boulevard du Chauffour et de la rue du Moulin étant terminés, il était indispensable de rénover cette dernière. Les travaux ont eu lieu début juin. Cette voirie est d'ores et déjà plus utilisée avec l'arrivée des nouveaux résidents du Clos Romain.

Avenue de la République :



Réfection de l'entrée de l'avenue jusqu'à l'accès au groupe scolaire Jacques Prévert.

Avenue Jean Moulin :

Modifications des trottoirs afin de permettre un cheminement pour les personnes handicapées de la place du 8 mai jusqu'au complexe André Raynoird.



A venir prochainement ...

- Réfection de l'avenue Jean Moulin : suite à la demande de la commune, le Conseil départemental a étudié et retenu l'opération de réfection complète de la couche de roulement de la RD n° 21, depuis Aubière jusqu'au rond-point de la vigne. Cette prestation est programmée à compter du 8 septembre. Le Conseil départemental prend en charge l'intégralité du coût des travaux, y compris la signalisation horizontale.
 - Extrémité de la rue de la Treille et du parking, très utilisé par les promeneurs
 - Chemin de Fontarlioux (côté Prat), sur la portion habitée
 - Trottoirs de la rue des Noyers et de l'impasse Emmanuel Chabrier en cours de rétrocession à la commune, et dont la remise en état est financée à parts égales entre co-lotis et commune.
 - Différentes reprises partielles de voiries, de trottoirs et d'assainissement
- Puis ensuite... en cours d'études et de chiffrage
- Rue des Vignes, sur sa partie la plus endommagée
 - Rue de la République à Saulzet-le-Chaud, assainissement et voirie
 - Rue de Prat, voirie partagée avec la commune d'Aubière.

Parrainage citoyen



Laurent Brunmurol et Bertrand Zanna entourés du général Alexandre d'Andoque de Sériège et de Jean-Paul Bacquet, député.

La Commune de Romagnat a reçu en mairie le samedi 18 juin, le général Alexandre d'Andoque de Sériège commandant la 3^{ème} brigade légère blindée, délégué militaire départemental du Puy-de-Dôme.

Organisée chaque année, la journée nationale du réserviste (JNR) a pour objectif de renforcer la connaissance de la réserve militaire par la population. Elle rassemble essentiellement les militaires de réserve, renforcés le cas échéant de militaires d'active, les associations de réservistes, les représentants de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur, les entreprises et les administrations locales.

Dans ce cadre, le ministre de la Défense a décidé de reconduire en 2016 dans les 103 villes de stationnement d'un délégué militaire départemental, l'opération parrainage citoyen qui vise à faire parrainer, à l'occasion de leur recensement, de jeunes citoyens volontaires par des réservistes militaires. L'objectif est de créer un lien entre la jeunesse française en quête du statut de citoyen, les réservistes militaires et les correspondants défense, en contribuant au maintien du lien armée-nation et au renforcement de l'esprit de défense chez les plus jeunes.

Notre commune est la seule du département à avoir adhéré au principe de cette opération novatrice.

Deux jeunes citoyens de Romagnat, Messieurs Mallory Pradel et Oscar Leleu se sont portés volontaire pour être parrainés par un

réserviste opérationnel le Lieutenant Hubert Vitry. Ces échanges ont permis de créer des liens constructifs.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de notre député, Monsieur Jean-Paul Bacquet, du conseiller départemental de notre canton Monsieur Pierre Rioli, de Monsieur Christian Desseux, Proviseur du Lycée Lafayette et de Monsieur Clément Meunier, Délégué à la défense pour le trinôme académique.

Le général Alexandre d'Andoque de Sériège a remis officiellement, en présence de Monsieur le Maire, les attestations de recensement à nos jeunes citoyens en les félicitant pour leur engagement.

Bertrand Zanna, correspondant défense, remercie le Lieutenant-Colonel Michel Audouit pour les liens d'étroite collaboration qui se sont établis entre notre commune et les armées.



Cérémonie de citoyenneté

A l'heure où notre pays et nos valeurs sont mis à mal par des événements tragiques, la municipalité a souhaité remettre leurs cartes d'électeur aux jeunes Romagnatoises et Romagnatois lors d'une cérémonie organisée le 31 mai à l'Hôtel de Ville.

Les élus ont mis à profit ce temps d'échanges pour rappeler à ces jeunes filles et jeunes gens devenus des citoyens à part entière depuis leur majorité les principes fondamentaux de la République, les nouveaux droits dont ils bénéficient et les nouveaux devoirs auxquels ils sont maintenant soumis.

Trois mots ont été répétés, ceux qui constituent notre devise et font partie de notre patrimoine national : liberté, égalité et fraternité.

La liberté dont nous jouissons aujourd'hui, c'est la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de culte, la liberté d'entreprendre et celle de se syndiquer.



L'égalité entre nous, c'est l'égalité devant la loi, sans distinction d'origine ou de religion. C'est aussi l'égalité devant le suffrage et l'égalité des sexes. C'est enfin l'égalité des chances. Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi.



Sans fraternité, pas de vivre-ensemble. Notre pays est solidaire : il garantit à tous les citoyens qui se trouvent dans l'incapacité de travailler, en raison de leur âge, de leur état de santé, ou de la situation économique, des moyens convenables d'existence.

Furent ensuite rappelés les droits et devoirs conférés par la majorité :



DROITS DE CHAQUE CITOYEN :

- le droit de vote, et le droit de se porter candidat à une élection,
- le droit de conclure des contrats et de gérer ses ressources,
- le droit de décider de son orientation scolaire et/ou professionnelle,
- le droit de se marier sans l'autorisation de ses parents,
- le droit d'exercer une fonction juridictionnelle, de représenter ou d'assister une partie devant la justice, le droit de témoigner.

DEVOIRS DE CHAQUE CITOYEN :

- le respect de la loi,
- le respect des autres : en faisant preuve de civisme, de politesse, en venant en aide,
- le devoir de payer des impôts,
- le devoir de défense du territoire, qui s'impose encore à tout Français de sexe masculin.

La cérémonie s'est achevée par la remise du Livret du Citoyen en présence de M^{me} Eléonore Szczepaniak, conseillère départementale de notre canton.

Et si on parlait de la nouvelle fresque !

Depuis sa réalisation fin juillet, nous espérons que la fresque créée par 5 graffeurs de l'association Siempré, sur accord de la collectivité, a permis à tous de porter un nouveau regard sur le « street art » ou « art urbain ».



Depuis plusieurs années, l'un des murs de la Halle des Sports était le support d'un graffiti plus ou moins apprécié. Les membres de l'association Siempré ont proposé de recouvrir ce tag par le biais d'une de leur création. La collectivité a donné son accord en imposant une charte, un code couleur ainsi que le thème.

Une convention a été signée et une subvention de 2 000 € a été allouée à l'association Siempré.

Du fait de la destination du bâtiment, le sport a été donné comme fil conducteur en laissant aux artistes toutes libertés pour exprimer leur art.

Nous vous invitons à venir découvrir les détails de cette réalisation qui a été inaugurée lors de la journée « essaie mon sport » le 3 septembre.



« Les Feuilles d'Automne »



Tel est désormais le nom du Salon du Livre de Romagnat, qui ouvrira ses portes le dimanche 20 novembre 2016 pour sa 2^{ème} édition.

Après Saulzet-le-Chaud, l'an dernier, cette rencontre se fera cette année à Opme à la Maison pour Tous de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Ce moment littéraire accueillera une vingtaine d'auteurs, une exposition photos de Thibault Feuillade, les œuvres de la série « lectrice » du peintre Patrice Bailly dit « STAN » et les tableaux du collagiste pop'art François-Noël Martin.

Serge Camaille, auteur installé sur la commune, est co-organisateur de ce moment fort où le mot amitié revêt tout son sens

L'espace buvette sera assuré par le Foyer Rural d'Opme, partenaire de cette journée.

L'incivilité nuit à la propreté de nos rues

Les déjections canines, les papiers, les canettes et autres débris abandonnés sur la voie publique sont à l'origine de nuisances constantes. Notre commune offre un cadre de vie agréable, il est vraiment dommage de le gâcher ainsi.

Concernant les déjections canines, de nouveaux distributeurs de sacs sont installés complétant le dispositif existant. Voici la liste des emplacements : dans le Parc, place Licciana Nardi, place de l'église à Saulzet, rue du Maréchal de Lattre à Opme, rue des Sources, etc...

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Les agents de la Ville nettoient, ramassent, entretiennent nos rues, toute l'année, du lundi au vendredi. En plus de cette tâche, le service adapte ses missions en fonction des saisons. En automne, il ramasse les feuilles mortes, en hiver, il déneige... enfin, il assure le nettoyage des lieux et espaces publics utilisés pour l'organisation de manifestations.

Les efforts des services de la Ville doivent



s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de chacun. C'est pourquoi une campagne de sensibilisation débute avec l'installation de panneaux rappelant la nécessité pour chaque propriétaire de chiens de ramasser les déjections canines sous peine d'une amende de 3^{ème} classe d'un montant de 68 €.

Malgré tous les efforts des agents municipaux, nous n'arriverons pas seuls, à relever le défi d'une ville propre. Aussi, nous comptons sur tous les Romagnatois pour qu'ils puissent participer d'une manière ou d'une autre, à l'amélioration de notre cadre de vie.

Les moyens mis en œuvre pour le nettoyage :

- 2 agents affectés à temps plein
- 1 balayeuse
- 1 camion
- 2 nettoyeurs haute pression
- 77 poubelles
- 8 distributeurs de sacs pour les déjections

Sortie Nature à Chomontel



Chantal Riboulet (ouvrages en mains), présidente de la SFOA



Stéphane Cordonnier, responsable scientifique



Yves-André Geay, administrateur du CEN

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! Ce fut encore le cas en mai sur les chemins de Chomontel en compagnie des bénévoles, techniciens et scientifiques de la société d'orchidophilie (SFOA) et du conservatoire des espaces naturels (CEN) d'Auvergne.

La météo printanière, plutôt fraîche et pluvieuse, a retardé le développement de la végétation. Belle occasion pour la trentaine de participants de découvrir des espèces à floraison plus précoce.

Ce petit coin de colline, point de repère évident

pour les Romagnatois, révèle ses richesses balade après balade.

Pour aller plus loin dans la découverte et la connaissance des orchidées sauvages d'Auvergne :

- Orchidées d'Auvergne, édité par la Frane (Fédération de la région Auvergne pour la Nature et l'Environnement)
- Les orchidées des côtes de Clermont-Ferrand aux presses universitaires Blaise Pascal.

Prévention contre la maladie de Lyme

ATTENTION AUX TIQUES

En forêt, vous pouvez être piqué par une tique et être contaminé par la maladie de Lyme, gravement invalidante. Soyez particulièrement vigilant lors de vos promenades dans la nature :

- Portez des vêtements couvrant les jambes, les bras et le cou, rentrez le bas du pantalon dans les chaussettes.

- Évitez de vous enfoncer dans la végétation, de vous asseoir par terre ou sur du bois mort.

Inspectez-vous minutieusement après votre promenade.

Si vous êtes piqué par une tique, écartez-la avec un tire-tiques ou une pince à piquer, sans appuyer aucun produit sur la tique, puis désinfectez la plaie.

- Consultez votre médecin, plus le traitement est précoce, plus il est efficace.



Les tiques sont présentes dans les milieux humides et boisés, mais aussi dans les prairies et même parfois les parcs en zones urbanisées. Ces tiques prédominent d'avril à octobre.

La meilleure prévention consiste à se protéger contre les piqûres de tiques lors d'une promenade en forêt par :

- le port de vêtements longs et fermés
- un examen soigneux de tout le corps et du cuir chevelu après la promenade pour repérer toute tique.

En cas de pique, le retrait de la tique doit être le plus précoce possible.

- L'application préalable d'éther, de pétrole ou d'un autre produit chimique est à proscrire : elle provoquerait la régurgitation de la tique et la libération de la bactérie Borrelia.
- A l'aide d'une pince fine ou d'un tire-tique, agripper la tique le plus près possible de la peau et tirer doucement mais fermement.

L'association France Lyme, en partenariat avec la Caisse de Prévoyance des Caisses d'Épargne, a fourni gracieusement à notre commune deux panneaux d'alerte à destination des randonneurs, implantés dans le Parc municipal et au départ d'un chemin sur Chomontel.

Il a été décidé de couvrir l'ensemble du territoire communal. Ainsi, plusieurs panneaux sont désormais installés en plusieurs points de Romagnat, Opme et Saulzet-le-Chaud.

En France, selon les chiffres de l'Agence Nationale de Santé publique, on estime que 27 000 personnes sont touchées chaque année par cette maladie. L'ensemble du territoire français est concerné à l'exception du pourtour méditerranéen et des régions montagneuses (> 1500 mètres). Plusieurs familles romagnatoises sont confrontées à cette pathologie.

La maladie de Lyme, ou borréliose, est transmise lors d'une pique de tique infectée par une bactérie. Sans traitement, la maladie évolue vers la chronicité et peut devenir gravement invalidante.

Journée écocitoyenne : édition 2016

En coopération avec les bénévoles romagnatois de la LPO, la Ville vous propose cette année de consacrer la journée écocitoyenne à 2 actions :

■ Nettoyage des berges de la Gazelle, à Romagnat et à Saulzet-le-Chaud

■ Dans le parc municipal Bernard de Tocqueville :

- * Reconstitution d'une haie, conformément aux prescriptions de la LPO : arbustes de tailles différentes, fructifères, offrant abri et nourriture aux insectes, aux oiseaux, aux écureuils, etc...

- * Plantation d'arbres fruitiers : amandier, cerisier et pommier



Rendez-vous est donné dimanche 16 octobre :

- à Romagnat, dans la cour de l'hôtel de Ville à 9h, pour participer à l'opération nettoyage
- à 10h pour les plantations.
- à Saulzet-le-Chaud à 9h en bas de la rue Jacques Prévert.



L'opération de nettoyage sur l'ensemble du territoire communal sera reconduite au printemps lors de la semaine du Développement Durable.

Jardins familiaux

La ville de Romagnat a relevé le double défi lancé il y a un an : mettre des parcelles de jardins familiaux à disposition des Romagnatois et coopérer avec des établissements scolaires.

La démarche originale initiée par la Ville s'est poursuivie le 3 juin avec les élèves de la classe de 1^{ère} baccalauréat professionnel assistants d'architecte.



La dernière réunion avant la fin de l'année scolaire a permis aux élèves de Sylvie Maissonnet de présenter leurs travaux aux

élus et aux services municipaux.

Après avoir travaillé sur l'histoire des jardins familiaux, les élèves sont entrés dans une phase de conception de différents modèles d'abris de



jardins et ont réfléchi à des plans d'aménagement global de la parcelle.

Les élèves ont tenu compte des contraintes fixées par le cahier des charges : abris démontables, implantation de récupérateurs d'eau, espace compostage, accès aisé pour les jardiniers, espace commun convivial, etc...

Les différentes propositions ont été présentées en commission cadre de vie le 23 mai. Un seul modèle sera sélectionné en fonction des critères technique, esthétique et économique.

Les différents corps de métiers présents dans l'établissement auront participé à ce projet, depuis les élèves topographes venus effectuer le relevé de la parcelle jusqu'aux élèves de l'atelier bois qui seront chargés de la construction des abris dans les semaines à venir.



Les travaux de chaque équipe sont exposés à l'accueil de la mairie (planches, Powerpoint et maquettes).



En présence de Nicolas Oudard, proviseur adjoint, Sylvie Maissonnet, enseignante, Laurent Brunmurol, Laurence Gauffier-Seguin, Chantal Lelièvre, Bertrand Zanna et Christophe Legay.

Charte d'entretien des espaces publics

RAPPEL DE L'ÉTAT DES LIEUX

Les molécules utilisées pour le désherbage des zones non agricoles, notamment le glyphosate, sont régulièrement détectées dans les eaux superficielles et souterraines.

Les risques de transferts de produits phytosanitaires vers les rivières sont beaucoup plus importants en zones urbanisées car les surfaces sont imperméables. Par ailleurs, les zones urbaines sont souvent proches d'un point d'eau ou connectées directement au réseau d'évacuation des eaux pluviales, d'où un transfert rapide sans dégradation préalable des molécules.

La prévention des pollutions est un enjeu majeur en matière de santé publique et de protection de l'environnement. La réduction des sources de contamination des eaux est donc une priorité.

NON AUX PESTICIDES

La commune de Romagnat s'est mise en conformité avec les exigences du niveau 1 de la charte d'entretien des espaces publics et a poursuivi ses efforts en vue d'un passage au niveau 2 de la charte.

Niveau 1

- Se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Tenir à jour un registre des interventions phytosanitaires.
- Prendre en compte les contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements.
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants.
- Assister à une journée de démonstration de techniques alternatives.

Niveau 2

- Respecter les engagements du niveau 1
- Réaliser un plan de d'entretien phytosanitaire des espaces communaux et en respecter les préconisations.
- Tester des techniques alternatives au désherbage chimique.

Une contre-visite est programmée en septembre, en vue de la prochaine labellisation. Il s'agira de vérifier le respect des engagements du niveau 2 de la charte, notamment la réalisation d'un plan des zones à risque pour l'eau et le respect de ce plan c'est-à-dire ne plus traiter sur les zones sensibles au ruissellement.

En 2015, les agents du service espaces verts ont utilisé 86 % d'anti-germinatif et 93 % de désherbant de moins qu'en 2014.

En 2016, les agents n'ont utilisé aucun anti-germinatif et aucun désherbant. La commune est donc déjà sur la bonne voie pour accéder au niveau 3.

Niveau 3

- Ne plus appliquer de produits phytosanitaires.

CHACUN PEUT CONTRIBUER



Les jardiniers amateurs sont des utilisateurs non négligeables de produits phytosanitaires (désherbants, fongicides, insecticides, anti-limaces...). On estime qu'ils utilisent plus des 3/4 du tonnage des matières actives phytosanitaires utilisées en zones non agricoles en France.

Sans le savoir, beaucoup de jardiniers sont donc responsables d'une part importante de la pollution des sols et des eaux. Les pesticides peuvent être remplacés par des solutions alternatives.

Pour vous aider à jardiner sans pesticides :

- <http://www.phyteauvergne.fr>, rubrique Des conseils pour se passer de pesticides
- http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Brochure_Jardiniers_amateurs-2.pdf
- <http://www.jardiner-autrement.fr>

Compte tenu de la météo pluvieuse particulièrement favorable au développement des adventices, la présence de végétation spontanée a été un peu plus importante cette année. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien à cette démarche bénéfique pour la santé de tous.

Un logement un peu spécial installé à l'Hôtel de ville



Pour l'installation, c'est une association romagnatoise qui a été sollicitée : le groupe opmois d'escalade a immédiatement répondu par la voix de son Président Serge Chapuy. Accompagné par Julien, breveté d'état d'escalade, il n'aura fallu que quelques heures à la petite équipe pour installer les cordes et les équipements de sécurité. Le nichoir de 13 kg préparé par un agent des services techniques fut hissé et fixé solidement à la paroi de l'ancienne cage d'ascenseur du bâtiment.

Et maintenant ? Patience ! ... Nous verrons peut-être, au printemps prochain, l'installation de nouveaux locataires dans les hauteurs du château.

Merci aux bénévoles de la LPO ainsi qu'à l'équipe du groupe d'escalade opmois pour cette action qui contribue efficacement à la sensibilisation des Romagnatois pour la protection de la biodiversité.

Les actions organisées autour du refuge LPO collectivité créé en 2011 sur le parc Bernard de Tocqueville se poursuivent et s'enrichissent régulièrement.

Depuis quelques mois, le faucon crécerelle, petit rapace assez commun, reconnaissable à son fameux vol statique dit « en saint esprit » survole les prairies environnantes. Il est à la recherche des micromammifères qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire.

Toujours en lien avec les bénévoles de la LPO, les élus municipaux ont donné leur accord pour la pose d'un nichoir spécifique au faucon crécerelle.

Celui-ci doit être installé en hauteur. Le château du fait de son imposante stature s'avère des plus adaptés.



Nouvelle aire de pique-nique à Saulzet-le-Chaud

Deux tables de pique-nique ont été acquises par l'association de sauvegarde de Saulzet-le-Chaud pour équiper une parcelle proche du terrain de jeux.

Les adhérents de l'association ont remis les tables à la Ville en juillet 2016.



Ouverture d'une épicerie : Aux Prés d'ici

Marie-Laure Larivière vous accueillera en octobre, 2 impasse de la Halle, dans sa boutique où vous pourrez trouver viande, charcuterie, crèmerie, fruits et légumes, épicerie (huile, farine, tisanes, confitures, miels) et boissons (vins, bières et jus de fruits).



Les objectifs de Marie-Laure :

- faciliter les circuits courts
- garantir une rémunération juste aux producteurs
- assurer une alimentation saine et goûteuse
- participer à la dynamisation de l'économie locale.



Pour tout renseignement : 04 73 84 81 37.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Réunions publiques



Réunion publique sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) le mardi 27 septembre à 19h salle André Raynoird.

Réunion publique sur la reconversion du lycée le mardi 25 octobre à 19h00 salle André Raynoird. Au préalable, 2 visites du site du lycée sont proposées aux Romagnatois le samedi 8 octobre à 10h00 et à 14h00.



Réunion d'accueil des Nouveaux Arrivants

L'ensemble du conseil municipal, associé aux commerçants et dirigeants d'associations de la commune convient les habitants installés depuis peu sur Romagnat à assister à la réunion conviviale de bienvenue qui se déroulera le samedi 26 novembre 2016 à 11h30 en Mairie, salle du conseil.

COUPON REPONSE

Réunion d'accueil des nouveaux arrivants

M. M^{me} :

adresse :

à retourner à : **Hôtel de Ville - Festivités - Avenue de la République - 63540 Romagnat**
avant le 21 novembre 2016

assistera

n'assistera pas

à la réunion d'accueil du 26 novembre

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Transformation de la communauté d'agglomération

Le conseil communautaire s'est prononcé sur la charte de gouvernance de la future communauté urbaine, sur le projet du territoire et le transfert des compétences tourisme, voirie, espaces publics, eau et assainissement, urbanisme.

Ces votes traduisent l'ambition partagée des élus de notre territoire : se transformer en CU au 1^{er} janvier 2017 pour assumer notre rôle au sein de la grande région et renforcer la solidarité territoriale.

DES COMPÉTENCES À LA LOUPE.

TOURISME

Adoptée en conseil communautaire le 8 avril, le Tourisme est la première des compétences obligatoires prise dans le cadre de la transformation en Communauté urbaine.

Son périmètre d'intervention prévoit notamment la définition et la mise en œuvre de la politique touristique et des axes de développement touristique associés (tourisme urbain, loisirs plein air, santé/bien-être et d'affaires), la promotion touristique du territoire, la commercialisation de prestations et services touristiques, la création d'un bureau des congrès, l'élaboration d'un schéma d'itinéraires de randonnées.

Cette compétence s'exercera à travers :

- la création d'un office de tourisme intercommunal sous la forme d'une Société Publique Locale (SPL*)
- la mise en place d'une taxe de séjour communautaire, afin de prévoir des ressources financières pour assurer une politique touristique ambitieuse
- le transfert à Clermont Communauté de 5 musées : Bargoin, Roger-Quilliot, Henri-Lecoq à Clermont-Ferrand, musée de la vigne et du vin de Basse-Auvergne à Aubière, et musée de la Batellerie à Pont-du-Château. Le musée de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation à Chamalières est déjà déclaré d'intérêt communautaire
- l'étude en vue d'obtenir le label « Ville d'art et d'histoire ».

* Les SPL interviennent dans le cadre des compétences des collectivités locales et se voient confier la réalisation ou la gestion de multiples missions et services d'intérêt public.

.CHIFFRES

25 salariés, répartis au sein de 4 offices de tourisme et 2 syndicats d'initiative, composeront le futur office de tourisme communautaire.

60 Près de agents issus des musées seront transférés à Clermont Communauté le 1^{er} janvier 2017.

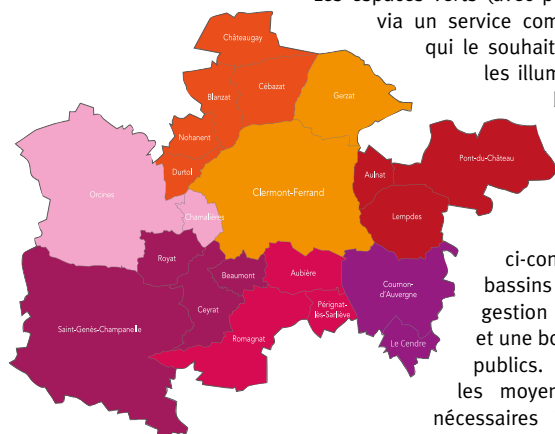
VOIRIE - ESPACE PUBLIC

Le bureau communautaire a soumis au Conseil de ce jour les éléments constitutifs de voiries transférés à la Communauté urbaine :

- la création, l'aménagement, la gestion et le nettoyage des voies du domaine public (inclus les allées piétonnes, les places, etc)
- la signalisation (verticale de police, horizontale réglementaire, lumineuse tricolore, directionnelle routière et signalétique)
- l'éclairage public (à l'exception des illuminations et éclairages des bâtiments publics et des équipements sportifs, et des illuminations de fin d'année)
- le mobilier urbain lié à la sécurité de la voirie
- les voies sur berge des cours d'eau
- les coulées vertes
- la viabilité hivernale

Les espaces verts (avec possibilité de mutualisation via un service commun pour les communes qui le souhaitent), le mobilier urbain et les illuminations et éclairages des bâtiments publics resteront de la compétence des communes.

La Communauté urbaine organisera des pôles de proximité (carte ci-contre) dans les différents bassins de vie afin d'assurer une gestion efficace de l'espace public et une bonne réactivité des services publics. Ces pôles rassembleront les moyens humains et matériels nécessaires issus des transferts des communes.



URBANISME - AMÉNAGEMENT

Ce bloc de compétences vise :

- le transfert des Plans locaux d'Urbanisme (PLU) communaux et la reprise dans la continuité de la dizaine de procédures en cours de révision ou de modifications
- l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- le transfert du droit de préemption urbain : il sera exercé par la Communauté urbaine pour ses besoins propres et délégué aux communes pour le reste
- la taxe d'aménagement : perception par la Communauté (instauration et taux par délibération en septembre 2016) et reversement possible aux communes.



en communauté urbaine

EAU & ASSAINISSEMENT



Les périmètres arrêtés concernent les actions suivantes :

- transferts des compétences « Eau et assainissement » :
 - avec la continuité des modes de gestion actuels (régies, délégations de service public, ...)
 - gestion des eaux pluviales : cette gestion sera accompagnée d'une uniformisation de son mode de financement, actuellement divergent selon les communes.
- transfert de la compétence complémentaire « Défense extérieure contre l'incendie » (DECI), compétence étroitement liée à la gestion de l'eau potable
- transfert de la compétence complémentaire « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), déjà exercée pour partie par Clermont Communauté avec la gestion des bassins d'orage. Une centaine d'agents est concernée par le transfert de ces compétences. •

COMMUNAUTÉ URBAINE : RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES

Dans le cadre de la Communauté urbaine, des compétences, déjà assurées pour partie par Clermont Communauté, vont être étendues et renforcées.



Développement économique et soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche

Zones d'activités économiques :

Déjà en charge de la création, de l'aménagement, de l'entretien et de la gestion d'une trentaine de zones d'activités économiques de plus de 5 ha, Clermont Communauté deviendra compétente sur toutes les zones d'activité économique du territoire, toute taille confondue.

Enseignement supérieur et recherche:

Concernant le soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, cette compétence, pour partie déjà exercée par Clermont Communauté, sera renforcée (innovation, rayonnement universitaire et relations internationales).

Habitat – Politique de la ville

Amélioration de l'habitat, résorption de l'habitat insalubre, lutte contre l'habitat indigne :

Clermont Communauté devient seule compétente pour lancer les dispositifs suivants : Programmes d'Intérêt Général (PIG), Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), opérations de résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux (RHI) et opérations de restauration immobilière (ORI).



Environnement – Développement durable

Contribution à la transition énergétique :

Il s'agit d'une nouvelle compétence, à ce jour exercée ni par Clermont Communauté, ni par les communes. Toutefois, Clermont Communauté, au travers du Plan Air Energie Climat Territorial, mène déjà un certain nombre d'actions dans ce domaine.

Réseaux de chaleur et de froid urbains :

Cette compétence concerne la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur et de froid urbains.

Concession de la distribution publique d'électricité :

Clermont Communauté doit se substituer aux communes au sein du Syndicat Intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme (SIEG), autorité organisatrice de distribution d'électricité sur tout le département.

Concession de la distribution publique de gaz :

Chacune des 21 communes possède un contrat la liant à GRDF pour l'exercice de cette compétence. Concrètement, Clermont Communauté doit se substituer aux communes et reprendre ces contrats sous la forme d'un contrat global. •

CLERMONT COMMUNAUTÉ

.AU QUOTIDIEN



Clermont Communauté dispose de compétences propres et agit chaque jour dans de multiples aspects de la vie quotidienne des habitants.

PRINCIPALES COMPÉTENCES



CLERMONT COMMUNAUTÉ

.LA CARTE ET LE TERRITOIRE



CLERMONT COMMUNAUTÉ

.EN CHIFFRES



CLERMONT COMMUNAUTÉ

.AU COEUR D'UNE FRANCE EN MOUVEMENT

8 AUTRES AGGLOMÉRATIONS ÉTUDIENT COMME CLERMONT COMMUNAUTÉ LE PASSAGE EN COMMUNAUTÉ URBAINE

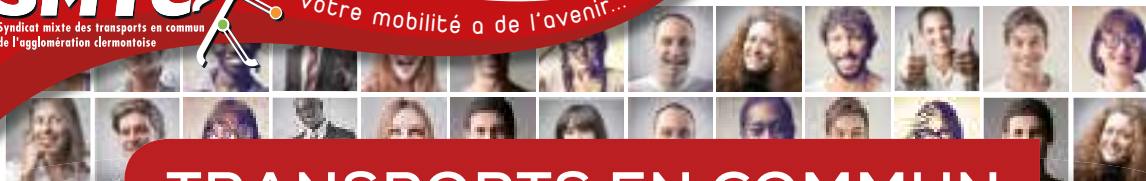




Transports en commun

SMTC
Syndicat mixte des transports en commun
de l'agglomération clermontoise

vosre mobilité a de l'avenir...



TRANSPORTS EN COMMUN =

➤ **1^{ER} JUILLET 2016**

LA TARIFICATION SOLIDAIRE ÉVOLUE

POUR ENCORE + DE SOLIDARITÉ



En 2015, vous pouviez bénéficier des titres de transport à tarif réduit si votre quotient familial ne dépassait pas 630 €.

Au 1^{er} juillet 2016, ce plafond de 630 € est relevé à 750 € avec un tarif mensuel de 18,40 €, soit 60% de réduction par rapport au tarif normal.

Comment bénéficier de la tarification solidaire ?

Si vous remplissez les conditions (quotient familial inférieur à 750 €), vous pouvez d'ores et déjà, faire créer ou renouveler votre carte ModePass :

- Rendez-vous à l'**Espace T2C** muni de votre attestation de droits (attestation CAF, CCAS).

1 an de tarification solidaire

La tarification solidaire fête ses 1 an.

Depuis sa création,
19 000 personnes bénéficient déjà de la tarification solidaire.

Quotient familial	Niveau de réduction	Tarif 2016 de l'abonnement mensuel
0 à 400 €	- 92 %	3,60 €
401 à 550 €	- 80 %	9,20 €
551 à 750 €	- 60 %	18,40 €

TVC/CO - 04 77 39 06 66



POUR PLUS D'INFORMATION

www.smtc-clermont-agglo.fr • www.t2c.fr
ou auprès de votre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)



Déchets ménagers

Clermont Communauté a en charge la collecte des déchets ménagers. 53 camions parcourent chaque jour l'agglomération pour ramasser les déchets recyclables, les biodéchets et les ordures ménagères : 3 types de collecte dont la qualité implique la participation active des habitants.

Depuis 2012, fini les casse-têtes du tri des déchets !

Hormis les plastiques souples (films et sacs), tous les emballages en carton, en plastique ou en aluminium se destinent à la poubelle des déchets recyclables à couvercle jaune.

Et pour les habitants qui bénéficient d'une collecte des biodéchets, le bac d'ordures ménagères peut devenir accessoire.

Pourtant, malgré cette simplification des consignes, le taux de recyclage des déchets tend à stagner et enregistre même une légère baisse.

	2014	2015	Evolution
Collecte sélective	69 kg/hab/an	65 kg/hab/an	- 0,95%
Collecte des biodéchets	40 kg/hab/an	37 kg/hab/an	- 8,61% (effet canicule)
Collecte des ordures ménagères	233 kg/hab/an	231 kg/hab/an	- 0,69%

résidents en immeubles : trier ses déchets, c'est aussi respecter le geste de tri de son voisin. Les bacs non conformes n'étant pas collectés, si certains résidents ne pratiquent pas le tri, tous les efforts des autres sont anéantis.

Le tri est à la portée de tous !

LE SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS EN CHIFFRES :

- 200 agents
- 7 types de collecte différents : ordures ménagères = bac gris, collecte sélective = bac jaune, biodéchets = bac à couvercle vert d'eau, cartons des professionnels, collecte en containers = verre, collecte en déchetterie, collecte des encombrants à domicile
- Un service de fourniture et maintenance des bacs
- Distribution de composteurs (dans les zones sans collecte de biodéchets)
- 7 déchetteries ouvertes 7j/7 (sauf les jours fériés)
- Une assistance téléphonique 04 63 669 669.

TROP DE DÉCHETS MÉNAGERS NE SONT PAS VALORISÉS

Actuellement, 35% des déchets ménagers sont valorisés pour être transformés en matières ou en compost. Sur les 65% de déchets restants, la moitié serait valorisable alors qu'ils sont dirigés vers Vernéa.

Une action collective est nécessaire, tant pour le tri que pour le recyclage. Ceci est encore plus prégnant pour les



LE TRI, UNE FORCE COLLECTIVE !

VOS DÉCHETS ONT DU POTENTIEL, VOUS AUSSI !

CLERMONT COMMUNAUTÉ

→ www.clermontcommunaute.fr

→ 04 63 669 669

Les championnes et le champion romagnatois ont été reçus à l'hôtel de ville avec leurs entraîneurs et les dirigeants de leurs clubs.

Laurant Brunmurol et Lionel Cournot, adjoint aux sports, ont félicité ces sportifs pour leurs performances et les ont remerciés de porter haut les couleurs de Romagnat.

Quatre disciplines se sont distinguées cette année :



Lauryne Ortu.

Yoseikan budo : Lauryne Ortu a concouru en catégorie minime aux championnats de France à Lille. Elle a terminé 1^{ère} en armes individuelles et 1^{ère} en combat et a décroché la médaille d'or !

Gymnastique rythmique : Romagnat Gym est le seul club auvergnat qui s'est



Les gymnastes.

qualifié aux championnats de France. En individuel, Sharleen Bravard, Nationale C, 12/13 ans, se place 30^{ème} à Besançon. En ensemble, Pauline Maury, Angèle Torregrossa, Floriane Vitiello, Elodie Girardi, Claire Métot, Sharleen Bravard et Claire Gauffier, championnes des régions Auvergne, Limousin, Centre et Bourgogne, en Nationale Esthétique, terminent 20^{ème} ; Pauline et Angèle, en duo, décrochent la 13^{ème} place, devant Béziers, Rambouillet et Tourcoing.

Athlétisme : l'ASR représenté par M. Jean-Paul Hébrard, champion de France de 100 km (catégorie V3), en 8h 34 mn et M. Jean-Claude Beaumel, recordman du monde de distance sur 6 jours, parcourant 535 km !



Jean-Paul Hébrard.



Les joueuses de l'ASM-Romagnat rugby féminin.

Rugby féminin : la section rugby féminin de l'ASR créée en 1974 devient l'ORCA en 2006 puis en juin 2016 l'ASM-Romagnat Rugby féminin. Les joueuses entraînées par Fabrice Ribeyrolle ont décroché le titre de championnes de France et accédé au top 8. A la tête du club, Mélissa Lamour succède à Marc Lavialle, président depuis 2011, qui reçoit la médaille de la ville pour son investissement au service du rugby féminin depuis près de 25 ans.



Victoire contre le LOU à Unieux.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Christine Dulac-Rougerie, vice-présidente de Clermont Communauté, en charge des sports, Eléonore Szczepaniak, conseillère départementale et Laurence Gomez, directrice adjointe de la DDCS.



Marc Lavialle, président de l'ORCA de 2011 à 2016.

► Le Procès de Pinocchio, avec la compagnie Athra

Pinocchio mis en examen par un tribunal itinérant et le public qui doit voter coupable ou non coupable. Voilà le parti pris par Athra et Cie dans une version originale et burlesque de l'histoire de ce petit pantin de bois. Petits et grands se sont laissés embarqués sans retenue dans ce magnifique spectacle.



► Calle Alegria « L'Oreille du monde » World Music Festival

1^{ère} édition du festival « L' Oreille du monde » organisé par les Villes de Romagnat, Gerzat et Pont-du-château Calle Alegria a ouvert le bal à Romagnat.

Un concert exceptionnel. Musique festive et entraînante sur des rythmes de rumba et de reggae, de pop et de groove. Un mélange chaleureux et puissant pour une soirée torride.



► Cirque Autoblocant avec la compagnie Silembloc

Un cirque complètement dingue et décalé. Avec leur costumes à la Deschiens et leur mimiques dignes de Jacques Tati, les comédiens, acrobates et jongleurs de Silembloc Cie ont proposé un spectacle de haute volée technique, dans un univers absurde et loufoque.



► Visite du centre national du costume de scène



1^{ère} Sortie culturelle organisée par les Villes de Gerzat, Romagnat et Pont-du-Château.

Les participants ont découvert un lieu unique avec pas moins de 150 costumes provenant des spectacles des Arts Florissants de William Christie, dans une mise en espace magnifique et une scénographie très soignée.



► Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

67 élèves ont reçu un dictionnaire français-anglais en vue de leur entrée au collège.

► Cérémonies d'hommage aux victimes de l'attentat de Nice



Le 18/07/2016 : en présence des agents municipaux et des élus.



Le 17 /07/2016 : en présence des Romagnatois.

► Exposition Lionel Tison

« Sculpteur sur toile », par son travail du relief, Lionel Tison a embarqué les visiteurs dans un voyage, de Burano en Norvège, de la Limagne aux plaines de l'ouest américain, de Rome à Honfleur.



► Exposition Vincent Rillardon

Des portraits inhabituels d'hermine, de blaireau, de renard, de chouette hulotte, de chevreuil... Tout un univers secret révélé au grand public par l'artiste photographe.

Vincent Rillardon maîtrise le sujet, c'est un passionné passionnant !

Sa démarche sensible et respectueuse de la biodiversité, sa connaissance approfondie des



espèces et de leur mode de vie, son sens de l'approche et de la discrétion, sa maîtrise parfaite de la lumière et de la prise de vue, donne à ses images un caractère unique. Il sait saisir l'instant fugace et magique où l'animal nous révèle une parcelle de sa vie secrète et sauvage...

Rugby à 7 féminin



Le circuit mondial World Rugby est la compétition majeure du rugby à 7. La France a accueilli deux étapes cette année dont le HSBC Clermont-Ferrand Sevens. Cette première édition s'est tenue au Stade Gabriel-Montpied en mai 2016 et Romagnat a eu le plaisir et l'honneur d'accueillir les équipes de France et d'Australie pour leurs entraînements.

Cette étape auvergnate a été l'occasion pour les spectateurs de découvrir l'élite mondiale du rugby à 7 féminin et de soutenir les joueuses de l'équipe de France, notamment la Romagnatoise Jessy Trémoulière, avant leur départ pour Rio et l'aventure olympique.



SECURITE

Journée « Tous à vélos »

Le 15 octobre 2016 de 10h00 à 17h00

Pour la 3^{ème} année consécutive, les polices municipales et gardes champêtres du Puy-de-Dôme organisent Place de Jaude, une journée de Sécurité Routière spécifique au déplacement en vélo.

Les enfants de Romagnat âgés de 6 à 10 ans pourront participer aux ateliers suivants :

- piste d'éducation routière,
- piste de maniabilité,
- piste d'évaluation gérée par l'association Vélocité.

Les policiers municipaux de Romagnat seront présents pour accompagner les enfants dès la mise en place jusqu'au déroulement des ateliers.



A la fin de la journée, un tirage au sort sera effectué pour gagner des vélos ; la présence sur place au moment du tirage au sort est indispensable pour récupérer son lot.

**En famille,
en vélo, tous
à la journée
de la Sécurité
Routière !**

Vitesse automobile

La Commune de ROMAGNAT dispose de 2 radars préventifs. Ces radars mesurent la vitesse des véhicules et informent les conducteurs de leur vitesse réelle.

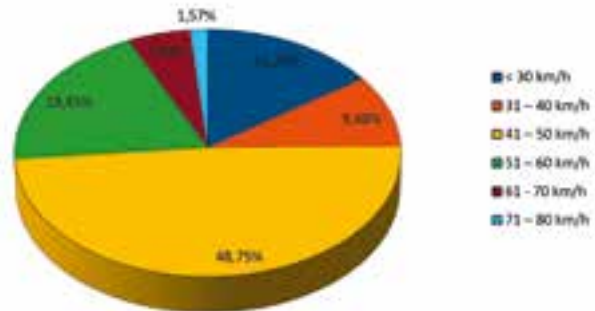
L'objectif est d'établir par secteur limité, sur 4 semaines, des statistiques de flux de véhicules et de vitesse moyenne.

Nous vous invitons donc à consulter ces différents résultats durant la période de mars à mai 2016.

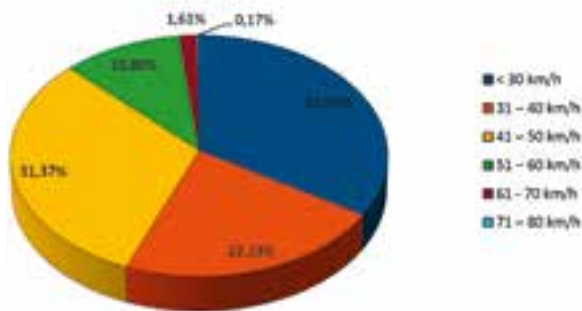
Vous trouverez dans les schémas ci-dessous la répartition des véhicules par tranche de vitesse sur la période.

Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	51 446	15,29%
31 – 40 km/h	31 894	9,48%
41 – 50 km/h	164 064	48,75%
51 – 60 km/h	65 445	19,45%
61 - 70 km/h	18 427	5,48%
71 – 80 km/h	5 271	1,57%
Total	336 547	100,00%

Saulzet-le-Chaud sens montant Zone 50



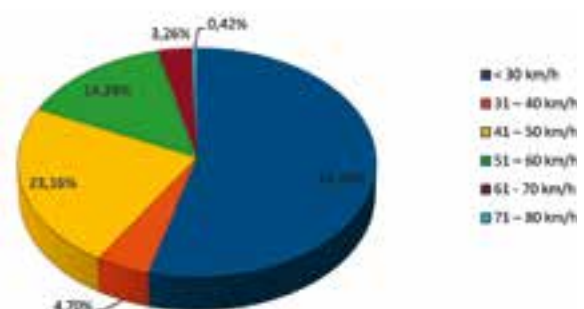
Avenue de Clémensat sens montant Zone 30



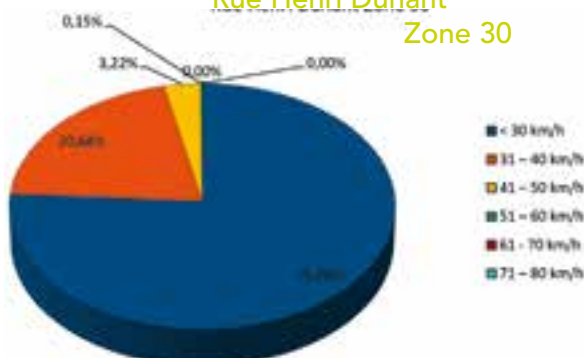
Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	23 249	33,81%
31 – 40 km/h	15 286	22,23%
41 – 50 km/h	21 570	31,37%
51 – 60 km/h	7 425	10,80%
61 - 70 km/h	1 110	1,61%
71 – 80 km/h	114	0,17%
Total		100,00%

Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	43 958	54,18%
31 – 40 km/h	3 811	4,70%
41 – 50 km/h	18 792	23,16%
51 – 60 km/h	11 590	14,28%
61 - 70 km/h	2 646	3,26%
71 – 80 km/h	342	0,42%
Total		100,00%

Avenue Clémensat sens descendant Zone 50



Rue Henri Dunant
Zone 30



Vitesse	Nombre de véhicule	%
< 30 km/h	43321	75,96%
31 – 40 km/h	11793	20,68%
41 – 50 km/h	1835	3,22%
51 – 60 km/h	83	0,15%
61 - 70 km/h	0	0,00%
71 – 80 km/h	0	0,00%
Total		100,00%

Les Sapeurs-Pompiers



L'année 2015 en chiffres :

- 850 h de maintien des acquis
- 366 sorties, soit une par jour, dont :
 - 259 interventions de secours à la personne
 - 38 interventions incendie
 - 30 ouvertures de portes, aspirations et avis techniques
 - 30 interventions sur nids d'hyménoptères
 - 3 PMA (Poste Médical Avancé)

Prévention, protection des personnes et des biens, lutte contre les incendies

Le Centre d'Interventions de Romagnat, composé de Sapeurs-Pompiers Volontaires, fait partie du Corps Départemental du Puy-de-Dôme.

Il défend la population de Romagnat en premier intervenant, secondé par le centre de secours d'Aubières sur certaines interventions.

Les SPV de Romagnat sont aussi intervenants sur les communes de l'agglomération pour des renforts sur des interventions de longue durée, feux de végétaux (Puy de la Vache en 2015), inondations (secteur la Plaine en 2016) ainsi que des postes de secours préventif (foire de Cournon) ou avec le Poste Médical Avancé dont ils ont la charge pour des événements sportifs (Finale de Rugby aux Gravanches, Tour de France à Super Besse).

Le champ des interventions va du secours à la personne, incendie urbain ou de végétations, aux interventions diverses.

Le centre est constitué d'une équipe de 20 pompiers volontaires :

- 1 officier
- 5 sous-officiers
- 7 caporaux
- 5 équipiers et 1 apprenante

Moyens matériels : le centre est doté de 5 véhicules et plusieurs lots d'interventions pour mener à bien ces missions au service de la population romagnatoise.

Formation : chaque nouveau pompier après avoir été formé en incendie, interventions diverses et secourisme, intègre et intervient avec le reste de l'équipe qui, chaque année, suit un plan de maintien des acquis et se perfectionne.

En 2015, le centre de Romagnat est intervenu 366 fois.

Contact et renseignements :

Caserne de Romagnat
36 rue Fernand Forest
Zone Artisanale - Romagnat

Lutte contre les cambriolages

Dans le cadre de lutte contre les cambriolages, la gendarmerie de Romagnat a organisé deux réunions d'informations les 9 et 27 août 2016 à la salle Jacques Prévert.

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- la prévention des cambriolages (éclairage, clôture, ouverture, alarme),
- une présentation de l'opération tranquillité vacances,
- la chaîne d'alerte,
- la sécurité des seniors,
- les statistiques locales.



Le correspondant sécurité de la brigade a pu répondre aux questions des Romagnatois sur le sujet.

Une réunion avait également eu lieu à l'attention des commerçants.

TÉLÉPHONIE INTERNET

Evolutions du réseau Orange

Nous avons le plaisir de vous informer que l'extension de la couverture mobile Orange sur Opme sera réalisée au second semestre 2016.

Concernant le dossier de la fibre à domicile, Orange ne dispose plus des crédits de cofinancement prévus. Des études sont en cours pour le programme 2017.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la communauté d'agglomération. Toute initiative municipale dans ce domaine ferait perdre son rang prioritaire à notre commune et notamment au village d'Opme et retarderait de 3 ans l'arrivée de la fibre.

Nous avons souhaité vous joindre la réponse du service d'Orange parvenue en mai 2016 en mairie.



Du 1^{er} mai 2016 au 31 juin 2016

NAISSANCE SURVENUE SUR LA COMMUNE* :

SEGUIN Léonie Charlotte

NAISSANCES SURVENUES EN-DEHORS DE LA COMMUNE* :

ALEXANDRE Valentin Camille

GUILLAUME Mila
Louise Augustine

BONY Léo Jean

CAILLET Ambre Hélène

MOHAMEDI Alessia Kim

COUSTET Elena

PERSIGNAT Raphaël
Pierre François

DARDOUR Assia

PIRES MIALON Damiane

DE REVIÈRE Louis

VENET Samuel Gérard Guy



MARIAGES :

BALLUT Aurélie Irène Dominique
et TROCELLIER Jérôme André

BRUGIERE Annette
et JACOBI Hervé Alfred Jacques

LY Manon Natacha
et RAGONNET Tom Pierre Henri

MAINGAULT Amélie Martine Nathalie
et BUSETTA Loïc Jean René

NORGET Rose-Marie Elisabeth Andrée
et PERRAUD Marie-Noëlle

DÉCÈS :

CORTIAL Pierre Marius Antoine

VIGIER René Clément

AUBIER Albert Marie Laurent Joseph

BESSON Louis Constant

BONHOMME Annick Françoise,
épouse RONGERON

BRAGA RODRIGUES DA COSTA Candido

MARCHEVAL Pierre Elie

OBARA Stéphanie, divorcée BEAUCHET

SALLES Isabelle Anne Michelle,
divorcée BOISSELIER

SELVE Marie-Pierre Hélène, épouse TRAZIT

SIOR Alain Henri Felix

VALLÈS Antonin Auguste

* Seules figurent les naissances pour lesquelles les parents ont accepté une information dans la presse.

Souscription publique en faveur de la restauration de l'église d'Opme



Lors de la rédaction de cet article, la Fondation du Patrimoine avait recueilli 4 360 € en numéraire et 355 € de dons en nature.



Un grand merci à tous les donateurs : les travaux conservatoires sur la voûte de la chapelle sud et sur la toiture ont pu être réalisés.

SECONDE PHASE

Les services municipaux ont lancé de nouvelles consultations auprès des entreprises spécialisées : la prochaine étape consistera



en la restauration des voûtes avant celle des objets mobiliers, notamment le retable de la chapelle nord. La réalisation de ces travaux suppose bien sûr l'obtention de nouvelles subventions de l'état et du département.

LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE CONTINUE :



BON DE SOUSCRIPTION

Je fais un don de€ pour aider à la restauration de l'église d'Opme (63540), je bénéficie d'une réduction d'impôts et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine prioritairement situé sur la commune de Romagnat si celui-ci n'aboutissait pas.

Pour les **particuliers**, votre don est déductible soit :
 - de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). **Un don de 100 € = 34€ à votre charge.**
 - ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don (dans la limite de 50 000€. Limite atteinte lorsque le don est de 66 000€).
Un don de 100 € = 25€ à votre charge

Pour les **entreprises**, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don (dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires). **Un don de 500 € = 200€ à votre charge.**

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de l'Impôt (cochez SVP)*:

sur le revenu **ou** sur la Fortune **ou** sur les Sociétés

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal . En cas de règlement par chèque, le reçu fiscal sera **au nom de l'émetteur du chèque UNIQUEMENT.**

NOM.....

ADRESSE.....

.....

Tél./Mél. :

Bab El Raid

Nous sommes 2 étudiants originaires de l'Auvergne, **Quentin Leclerc**, étudiant en école d'ingénieur, originaire de Romagnat, et **Nancy Moreaux**, étudiante en Psychologie, originaire de Pérignat-lès-Sarliève, nous avons décidé de participer à une incroyable aventure humaine : le Bab El Raid.

Nous sommes très motivés pour cette aventure enrichissante mêlant défis et objectifs humanitaires.

Qu'est-ce que Le Bab el Raid ?

C'est l'aventure de tous les défis. Le Bab El Raid est un raid qui allie plaisir automobile, dépassement de soi et solidarité. Il s'agit d'un parcours entre La Rochelle et Ouarzazate (Maroc). Le chemin sera rempli de défis en tout genre ! Plus qu'une simple course d'orientation, le Raid est une véritable aventure humaine ! Cette aventure représente un travail important en amont pour les participants, très majoritairement étudiants. Il s'agit tout au long de l'année de chercher des partenariats, afin de rendre le projet possible.

**Vous souhaitez participer à l'aventure avec nous : Rejoignez nous !
Nous travaillons déjà en partenariat avec plusieurs entreprises locales et sommes soutenus par la Mairie de Romagnat.**

Si vous êtes une entreprise :

Nous proposons des contrats de partenariats sur une durée d'un an vous permettant de profiter de visibilité sur nos différents moyens de communications :

- Votre logo sur notre voiture
- Votre logo sur nos différents moyens de communications médias (Facebook, Site internet, vidéos du voyage..).
- Vous pourrez également utiliser nos vidéos, photos (de votre logo dans le désert par exemple..) pour vos opérations de communication (internes, externes).

Nous sommes principalement à la recherche de partenaires financiers, mais vous pouvez également participer en faisant don de matériels.

Nous aurons en effet besoin de matériel pour préparer la voiture :

- Pièces de rechange, jantes et pneus de rechange, plaques de protection, désensablage, crochet de remorquage...

Garagistes, concessionnaires, n'hésitez pas à nous contacter.



Si vous êtes un particulier :

Vous pouvez faire :

- un don à notre association via le coupon (voir plus bas)
- un don sur notre cagnotte en ligne Leetchi (voir lien plus bas)

Notre équipage étant sous la tutelle du Pôle humanitaire de l'INSA Toulouse (école d'ingénieur de Quentin), vous aurez l'assurance que l'argent sera utilisé au profit du projet.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

Par e-mail : lesbhabibi@gmail.com

Par téléphone : 06.58.88.73.32

Site internet : www.lesbhabibi.wix.com/babelraid

Cagnotte Leetchi : www.leetchi.com/c/les-bhabibi-bab-el-raid-2017

Je souhaite faire un don de € pour aider Quentin Leclerc et Nancy Moreaux à réaliser leur projet.

Les dons sont déductibles d'impôts, à hauteur de 66% pour les particuliers, 60% pour les entreprises.

Pour un don de 100 € = 34 € à votre charge (40 € pour les entreprises).

Je souhaite obtenir un reçu de défiscalisation

Nom/prénom (ou entreprise) :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

A envoyer à : Quentin Leclerc,
35 boulevard du Chauffour, 63540 Romagnat
Ordre si don par chèque :
Les B'Habibi – Bab El Raid 2017.



Une visite de l'AMAP de Romagnat à la ferme « Terre de seigle »



L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de Romagnat vient de fêter ses 6 ans et a tenu son Assemblée Générale annuelle le 17 mai dernier. Vous êtes maintenant une centaine de Romagnatois ou habitants de communes proches, à venir chercher votre panier de légumes et autres produits bio et locaux chaque mardi lors de la distribution. Nous avons choisi cette fois de vous parler d'une activité qui fait partie de la vie de l'AMAP : les visites organisées chez les producteurs de l'AMAP, et plus particulièrement la visite chez Teddy et Aurélia DAVID, les producteurs de fromages de chèvre.

Le dimanche 5 juin à 10 heures, une bonne vingtaine d'adultes et une dizaine d'enfants, amapiens et leurs familles, se sont retrouvés chez Aurélia et Teddy DAVID et leurs trois enfants, devant leur ferme « Terre de Seigle » à Jassy, sur la commune de Saint-Alyre-es-Montagne sur le Cézallier. Il faisait frais, le ciel était bien encombré de nuages, mais l'accueil de la famille DAVID autour d'un café sur leur terrasse a vite réchauffé les participants!

La matinée a été consacrée à la visite de l'exploitation. Les DAVID élèvent 50 chèvres, 4 vaches Salers, et une basse-cour. Teddy a présenté aux amapiens le troupeau de chèvres et a pris le temps de répondre à toutes leurs questions. Ils ont visité l'étable où quelques chèvres les attendaient. Certains d'entre eux ont pu s'essayer à la traite, guidés par les conseils de Teddy, et tous ceux qui le désiraient ont goûté le lait tout juste tiré. Puis tout le monde a accompagné le troupeau de chèvres jusqu'à un pâturage à quelques centaines de mètres de la ferme, les laissant se régaler de la belle herbe du Cézallier.

Aurélia a ensuite pris le relais pour montrer à ses visiteurs et leur expliquer la fabrication des fromages de chèvre : crottins frais, demi-secs, secs, bâches, gaperon de chèvre, tomme de chèvre...

Et là encore, elle a répondu avec patience et gentillesse à toutes les questions que les amapiens pouvaient lui poser.

La faim arrivant, tout le monde a pris le chemin de la salle hors-sac de Jassy que les DAVID avaient réservée pour l'occasion. C'est autour d'une grande table, dans une ambiance très amicale, que les participants ont déjeuné, chacun tirant le pique-nique de son sac, et rapidement rejoints par la famille DAVID.

L'après-midi, Teddy, qui est accompagnateur en moyenne montagne, a emmené les volontaires pour une randonnée jusqu'au sommet du Chabrut, proche de la ferme. Ce fut l'occasion pour Teddy de leur expliquer la faune et la flore et de leur faire découvrir le superbe panorama du sommet.

Pendant ce temps, Aurélia avait préparé pour les plus jeunes accompagnés de leurs parents, un jeu de piste dans le village. Chaque enfant est même reparti avec une empreinte de sabot de chèvre !

Nous remercions à cette occasion la municipalité et le maire de Romagnat pour l'octroi d'une subvention qui nous a permis de rémunérer au juste prix Teddy pour sa prestation en tant qu'accompagnateur en montagne.

Cette visite faisait suite à de nombreuses autres visites chez les producteurs au fil des ans. Elles sont toujours l'occasion de moments très conviviaux, et de découverte du vrai travail de nos producteurs. Elles sont aussi très importantes dans la vie de l'AMAP dont l'un des buts, outre la promotion et le soutien d'une agriculture paysanne durable et respectueuse de l'environnement, est de renforcer le lien entre consommateurs et producteurs.

Si vous voulez en savoir plus sur l'AMAP ou si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à passer nous voir lors des distributions hebdomadaires : tous les mardi soir entre 18h30 et 20h, salle de l'Orangerie dans la cour de la mairie.

Nous vous invitons également à aller voir notre site internet : <http://www.amapderomagnat.org>

LPO

OPÉRATION NICHOURS



l'agriculture, se nourrissant en grande majorité de campagnols dans les prairies et de quelques insectes à la belle saison. Ses effectifs sont considérés en déclin en France (- 17% au cours de la dernière décennie d'après les données du Museum National d'Histoire Naturelle) et toute action pour enrayer cette diminution est donc la bienvenue.



Plusieurs niochours destinés à favoriser la nidification de différentes espèces de notre avifaune locale ont été installés dans le refuge LPO du Parc de Tocqueville cette année. Au cœur de l'hiver, des bénévoles de la LPO ont ainsi fixé 4 niochours sur autant d'arbres afin d'accueillir la Mésange charbonnière, le Grimpereau des jardins, le Rouge-queue à front blanc et le Rouge-gorge familier.

Cette installation vient compléter les niochours déjà en place pour la Mésange bleue et l'Etourneau sansonnet. Une prospection au printemps a permis de vérifier qu'au moins trois des niochours installés étaient occupés. Au mois de juin, une opération de plus grande envergure, qui a nécessité l'étroite collaboration des services de la mairie et du club d'escalade d'Opme, a consisté à fixer tout en haut de la façade Est du Château de Bezance un niochour spécialement conçu pour le Faucon crécerelle.

Cet oiseau fréquente régulièrement le haut des grands bâtiments où il trouve parfois une cavité pour nicher, et un couple est régulièrement observé sur le Château de Bezance. Un tel aménagement devrait donc favoriser l'installation et la nidification de ce petit rapace qui est un auxiliaire précieux de

ANIMATION POUR LES ÉCOLES



À la demande d'une des classes de l'école maternelle Jacques Prévert, les bénévoles de la LPO ont participé à une animation sur les chants d'oiseaux. Après une petite séance d'écoute en classe sous la forme d'un jeu, les enfants ont pu sillonner le Parc de Tocqueville et découvrir quelques oiseaux chanteurs (Mésange charbonnière, Pinson des arbres, Merle noir, Pigeon ramier, etc...), mais aussi observer les cavités des arbres et les niochours parfois occupés, et apercevoir un petit habitant des lieux non ailé, l'écureuil roux. Une sortie appréciée de tous et qui sera reconduite l'année prochaine, en espérant un temps plus ensoleillé.

COMPTAGE HIRONDELLES



L'opération de comptage des couples nicheurs d'hirondelles de fenêtre dans le bourg de Romagnat s'est poursuivie ce printemps, et un total de 34 nids occupés sur 37 ont été dénombrés dans différentes rues du bourg, avec un site toujours important autour de la place de la Halle. Ces résultats sont proches des années précédentes même si une légère baisse des effectifs et quelques modifications des adresses sont à noter. Rappelons que la destruction et la perturbation intentionnelles des sites de nidification de cette espèce, qui construit son nid sous les avancées de toit des maisons, sont strictement interdites par la loi pendant la période de reproduction et qu'il appartient à chacun de nous d'être vigilant et de veiller à la sauvegarde de ces oiseaux migrateurs, dont les populations sont également à la baisse sur notre territoire (- 20% au cours de la dernière décennie d'après les données du Museum National d'Histoire Naturelle). Les petites nuisances occasionnées par leurs fientes le temps de leur nidification peuvent être facilement évitées par la pose de petites planchettes. Signalons également la présence dans le bourg de 2 couples d'Hirondelles rustiques (ou Hirondelles de cheminée) qui nichent, sans doute depuis des générations, dans une ancienne étable et un garage et dont les propriétaires ouvrent chaque printemps une fenêtre, permettant aux oiseaux de retour d'Afrique d'accéder à leurs nids. Un geste à saluer et à encourager si vous avez une grange ou un garage. Merci à Mauricette et à Jeannine.

DÉCOUVERTE DES OISEAUX DE ROMAGNAT

Des sorties ouvertes à un large public sont proposées par les bénévoles de la LPO afin de découvrir les Hirondelles de Romagnat, mais aussi les Martinets, Rougequeue noirs, etc..., ainsi que les oiseaux du refuge LPO.

OPÉRATION TOURNESOL



Comme les années précédentes, la LPO Auvergne met en place l'opération tournesol au profit des actions de protection des oiseaux (par exemple le Centre de Sauvegarde pour Oiseaux Sauvages) et de ses actions de sauvegarde des milieux et des espèces en Auvergne.

L'opération Tournesol permet :

- d'apporter durant l'hiver une aide aux oiseaux des jardins,
- de soutenir l'agriculture biologique respectueuse de la biodiversité des campagnes,
- de favoriser les actions de la LPO en Auvergne.

Bulletin de réservation en ligne mi-septembre sur le site LPO Auvergne : www.lpo-auvergne.org/ et version papier en mairie de Romagnat

Fin de réservation : le 21 octobre

Retrait des sacs : le vendredi 18 novembre de 16h à 19h à la mairie de Romagnat

Renseignements : Hélène Chevalier,

Tél. : 04 73 61 16 13

QUELQUES DONNÉES ORNITHOLOGIQUES

Liste des oiseaux que l'on peut entendre et/ou voir au printemps sur le refuge LPO : Chardonneret élégant, Serin cini, Pinson des arbres, Moineau domestique, Etourneau sansonnet, Merle noir, Mésange charbonnière, Mésange bleue, Mésange noire, Mésange à longue queue, Roitelet huppé, Roitelet triple bandeau, Rougequeue noir, Rougequeue à front blanc, Fauvette à tête noire, Grimpereau des jardins, Gobemouche gris, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe, Corneille noire, Pigeon ramier, Martinet noir, Faucon crécerelle, Grosbec casse-noyaux, Pic vert, Pic épeiche, Pic épeichette, Grive draine.

Comité des Fêtes

ASSEMBLEE GENERALE ET ACTIVITES 2^{ème} SEMESTRE

Mardi 3 mai 2016, le Comité des Fêtes a réuni son assemblée générale au cours de laquelle les bilans moraux, financiers ont permis de rendre compte des activités de l'année 2015, de prévoir celles de 2016, de voter le nouveau conseil d'administration après la désignation du tiers sortant. Cette réunion s'est déroulée en présence de nombreuses associations et s'est terminée par le rituel pot de l'amitié offert par l'Association.

LES RENDEZ-VOUS 2016 :

Passés au 3 mai : Merci Téléthon (19 061,76 € récoltés), Goûter du Carnaval,

A METTRE EN PLACE :

- Fête de la musique le 21 juin en concertation avec le Conseil des jeunes (cf. autre article bulletin)
- Soirée du 13 juillet avec l'Eveil Romagnatois, l'orchestre AMBIANCE,
- Festival de Théâtre pour le TELETHON à mettre en place,
- BEAUJOLAIS NOUVEAU le vendredi 18 novembre 2016 (bénéfice pour le TELETHON),
- 30^{ème} TELETHON les 2 et 3 décembre, animations à trouver au niveau du canton (11^e Téléthon CDF cette année) : merci aux associations ou aux personnes désireuses de s'impliquer dans cette organisation de se faire connaître soit par mail ou téléphone (cf. ci-dessous). Un grand concert organisé par Cécile BONNIGAL et la chorale « Et si on chantait » aura

lieu à la salle André Raynoird le 3 décembre prochain.



Pour le Marathon Tricot (24h de tricot) des 26 et 27 novembre, si vous souhaitez tricoter, nous donner de la laine, nous aider à organiser... merci de contacter A. BEAUNE au 04 73 62 02 85.

- MARCHÉ DE NOËL en partenariat avec la Mairie le Samedi 17 Décembre Salle André RAYNOIRD. Les formulaires d'inscriptions seront envoyés mi-septembre.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016

- Huit membres du C.A. étaient renouvelables en 2016 : Mmes BOURLIER CHARTIER, HUGOND, ROUX et, MM. BENAY, JOACHIN, MORANGE et SANCHEZ. Ils ont été à nouveau candidats à leur succession et réélus à l'unanimité.

Le nouveau bureau a été mis en place le 14 juin.

PRESIDENTE : Andrée HUGOND
VICE-PRESIDENTS : Michel JOACHIN et Nicole LECLERC
TRESORIER : Edith CHAPUT
TRESORIER ADJOINT : Didier RATURAS
SECRETAIRE : Jean Max BOURLIER
SECRETAIRE ADJOINT : Angela BEAUNE
MEMBRE : Didier SANCHEZ

Renseignements possibles par mail adressé à comitefetes.romagnat@laposte.net ou par téléphone au 06 81 66 87 92

Fasila Danser Reprise 2016-2017

La reprise des cours de danses de l'association FASILA DANSER (rock, tango, paso, rumba, cha cha, valse, madison, bachata, etc...) aura lieu le vendredi 16 septembre 2016, à partir de 18h15, dans la salle de gym de l'école Jacques Prévert.

2 cours d'essai seront possibles les vendredis 16 et 23 septembre.

Les inscriptions se feront sur place.

Des cours sont également organisés au Crest le mercredi.

Si le nombre de couples adhérents le permet, mise en place de cours à Romagnat le mercredi.

Renseignements au 06 73 45 06 32.

Gym ta Forme



GYM TA FORME», association créée en 1998, 18 ans déjà !, a pour ambition de maintenir en forme tous ses adhérents, féminins et masculins, sans limite d'âge.

Le 10 juin 2016, en présence de Monsieur Laurent BRUNMUROL, maire de ROMAGNAT, s'est tenue l'Assemblée Générale qui clôturait l'exercice 2015-2016. Les comptes ont été approuvés et le bureau reconduit pour le nouvel exercice. La soirée s'est prolongée autour d'une excellente paëlla.

Les cours dispensés par deux monitrices allient sérieux, compétence et bonne humeur.

Rendez-vous le 6 septembre pour une nouvelle année dans la salle de gym de l'école Jacques Prévert. Les séances ont lieu les mardis et les jeudis de 18h45 à 19h45 et de 19h45 à 20h45. Chacun peut choisir son horaire ou participer à toutes les séances. Les nouveaux bénéficient de deux essais avant de s'inscrire.

Les Enfants des Cheminots



Après l'inauguration du mini stadium



En juin dernier, l'association « Les Enfants des Cheminots » tenait son assemblée générale au sein du Centre Médical Infantile (CMI) où elle a son siège. Venus de différentes régions, les administrateurs, les représentants des différentes sections locales ainsi que plusieurs présidents d'associations amies ont pu constater la concrétisation des projets initiés depuis quelque temps. Le plus important est bien sûr l'extension du bâtiment de La Prugne qui avait pour but de regrouper les activités sur un seul site. Ainsi, celui de Puy-Giroux est aujourd'hui fermé. Rappelons que l'extension avait été inaugurée l'an passé.

Deux autres réalisations ont été inaugurées ce 25 juin dernier. Tout d'abord le mini stadium

(plateforme multisports de 320 m²) adapté aux enfants présentant un handicap. Son financement a été grandement facilité grâce à la générosité de plusieurs partenaires et notamment la Mutuelle Générale des Cheminots, l'association La Maison des Enfants des Cheminots et ASM SOS, nos valeureux rugbymen de Clermont. Puis l'extension de l'atelier pédagogique dont la surface a été doublée.

C'est à la suite de ces visites et inaugurations que s'est tenue l'assemblée générale présidée par Gérard BOURRY suivie d'un conseil d'administration.

Selon la traditionnelle alternance, l'assemblée générale 2017 se tiendra à Paris.

Association de sauvegarde de Saulzet-Le-Chaud

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale qui s'est tenue le 29 Avril 2016 à la salle Boris Vian a permis à son président de tracer le bilan moral de l'association. Après l'approbation du rapport financier et le renouvellement du conseil d'administration, un débat s'est engagé avec les adhérents. Laurent Brunmurol, maire de Romagnat accompagné de plusieurs adjoints et conseillers municipaux dont Pierrette Decourteix, de Pierre Riol, conseiller départemental, ont répondu aux questions de l'assistance.

Les points suivants ont été abordés :

Ecole

L'agrandissement, qui était une nécessité compte tenu de l'évolution des effectifs, est en partie financé par la vente d'un terrain du CCAS. Le nouveau bâtiment comprendra une salle de réunion réservée aux associations et un réfectoire.

Transport en commun et Sécurité routière

Une concertation a été engagée avec les élus, le SMTC et la T2C en juillet 2015 pour l'allongement de la ligne 4 des Pradeaux jusqu'au cimetière de Saulzet. Le maire nous a informés que le projet était trop onéreux. La ligne 3 accessible à tous sera prolongée fin Août et desservira Opme, Saulzet, Clémensat, Romagnat et Aubière (voir bulletin municipal de mai 2016).

L'association qui avait attiré l'attention depuis de nombreuses années sur le danger pour les piétons de marcher le long de la route entre la rue J Prévert et l'arrêt des Pradeaux a été entendue puisqu'une étude de 40 000 euros a été votée par le conseil départemental pour l'aménagement de ce secteur.

Une modification de la signalisation avec éventuellement déplacement des panneaux de limitation de vitesse a été demandée pour sécuriser la traversée de Saulzet.

Suite aux nombreux accidents à la sortie de Saulzet Le Chaud, l'association a adressé un courrier au préfet, au président du conseil départemental et à nos deux conseillers départementaux.

Embellissement du village

Participation de l'association à la journée écocitoyenne, nettoyage des chemins par les services municipaux, pose de bancs... Un projet concerne l'aménagement paysager de l'entrée de Saulzet au niveau de la rue J Prévert auquel pourrait participer l'association.

Autres sujets

L'association se propose de baliser une boucle de randonnée à partir du terrain de jeux. La réalisation d'un petit fascicule sur le patrimoine et l'histoire du village est prévue également. La fréquence des micro-coupures électriques et le retard dans l'installation de la fibre optique préoccupent les habitants du village.

Le maire a donné des précisions sur les orientations qui guideront les révisions futures du PLU. Les grands projets pour l'agglomération Clermontoise et les conséquences pour Romagnat du passage en communauté urbaine ont été présentés.

Pour toute correspondance vous pouvez nous joindre à l'adresse de messagerie suivante : ass-saulzet-le-chaud@orange.fr.

Le président du foyer rural a exposé ses réalisations pour l'animation du village.

Un buffet et un verre convivial ont clôturé la soirée.



Fondation ARSEP



VOUS ÊTES ATTEINT D'UNE SCLÉROSE EN PLAQUES N'HÉSITÉS PAS, VENEZ NOUS REJOINDRE

Le vendredi de 14h à 17h - Salle modulaire, stade des Pérouses, avenue Jean Moulin à Romagnat.

Calendrier pour l'année 2016/17 :

Rencontres :

- 9 et 23 septembre 2016
- 7 et 14 octobre 2016
- 4 et 18 novembre 2016
- 2 et 16 décembre 2016
- 6 et 20 janvier 2017
- 3 et 17 février 2017
- 10 et 24 mars 2017
- 14 avril 2017
- 4 et 19 mai 2017

Prochaines manifestations au profit de la Fondation ARSEP :

- Thé dansant le 20 novembre 2016 à Romagnat
- Théâtre en mars 2017 à Veyre Monton
- Du 14 au 20 mai 2017 : semaine de la SEP à Romagnat



Irène LECLERC GONZALEZ

Déléguée Régionale Auvergne de la Fondation ARSEP, Fondatrice du Comité Sourire Espoir Patience

06.61.40.37.29
ou 04.73.27.70.59

Mail : Arsep.romagnat@orange.fr

Site internet : <http://comité-sep.doomby.com>

Adresse postale : 35 bd du Chauffour 63540 Romagnat

Les MiniVolcanique63



Depuis le printemps le club s'est installé à Romagnat. Il a pour but de partager une même passion autour des véhicules de la marque AUSTIN MINI et ses dérivés, produits et commercialisés entre 1959 et 2000. Ce club est très jeune, il existe depuis début 2013. Lors de l'assemblée générale de janvier 2016 un nouveau bureau s'est engagé à dynamiser et faire connaître ce patrimoine automobile. Pour l'instant, 19 adhérents participent à divers événements, Charade Classic le premier dimanche de chaque mois, Classic Day sur le circuit de Magny Cours début mai, la journée VULCANIX organisée par la sécurité routière 63 fin mai, Classic Héritage sur le circuit d'Albi début juin, la Traversée de Clermont le 3 juillet, etc...

Le 6 août, une grande balade dans les monts du Cantal est prévue.

Nous serons aussi présents au Charade Classic du 2 octobre « opération caritative en anglaise ». N'hésitez pas à venir nous rencontrer et nous vous ferons découvrir le circuit de Charade à bord de nos « British car », moyennant une participation

reversée à une œuvre caritative par le Lions Club d'Auvergne. Joindre l'utile à l'agréable !!!

Le club compte une quinzaine de MINI, une MINI MOKE, une MINI de circuit, une LOTUS ELISE, MG ZR et MG TF.

Les passionnés de MINI, déjà propriétaires ou non, peuvent nous contacter pour toutes questions, nous leur répondrons avec grand plaisir.

Joao RODRIGUES, Président,

Didier VILLENEUVE,

contact sur la commune : 04.73.26.37.77





Ateliers p'tits écoliers



Le mercredi 13 avril et jeudi 14 avril 2016 de 14h à 17h, l'Atelier des P'tits Écoliers a accueilli une douzaine d'enfants pour deux après-midi de loisirs créatifs sur le thème de « Sonnez les carillons ».

Les enfants ont confectionné selon leur créativité et leur imaginaire et avec talent leur propre carillon et ainsi partager un moment convivial avec les autres enfants.

L'atelier des P'tits Écoliers accueille les enfants à partir de 5 ans, les ateliers se déroulent sur deux après-midi de 14h à 17h à l'ancienne école d'Opme. Tarif : 8 euros

Renseignements :

Mme Ingrid Gilbert au 06.82.56.76.76

Mme Françoise Sarry au 04.73.87.56.50

Fête de la Musique 2016

Cette année, la fête de la musique s'est déroulée sur trois lieux :

DEVANT LA CONCIERGERIE, à l'entrée du PARC de TOCQUEVILLE :

Ouverture avec l'Orchestre École de l'ÉVEIL ROMAGNATOIS - qui a été mis à l'honneur au journal de TF1 de J.P. PERNAUD du 23 juin, suivi par le nouveau groupe SOUNDEATERS. Les trompettes de chasse des « ECHOS DES CAVES » ont ensuite animé le Parc.

PLACE DE LA HALLE, sous le KIOSQUE :

Benjamin THOMARAT a offert son premier concert de chansons françaises aux Romagnatois. Il a ensuite laissé la place à un nouveau groupe L-POP puis aux chorales « ET SI ON CHANTAIT » et « AUSSANDRA » animées par Cécile BONNIGAL.



PLACE DU TERRAIL – BAR « LE PETIT MONSIEUR » :

Le Bar avec TIA et Marc GLOMEAU nous a offert un concert très apprécié.

Le Comité des Fêtes remercie bien sincèrement tous les artistes qui ont bien voulu animer cette fête ainsi que les riverains compréhensifs.

FLEP



Le 28 mai 2016, la Fête du FLEP s'est déroulée dans ses locaux, dans une ambiance très conviviale pendant laquelle les familles ont pu apprécier à leur juste valeur le travail fourni dans les différentes activités proposées tout au long de l'année écoulée. Des expositions de dessins et peintures diverses (sous l'égide de Martine LE CALONNEC) ainsi que les réalisations de la peinture sur soie (atelier animé par Yolande DURAND) côtoyaient de belles photos relatant les parcours empruntés par l'activité « balade » (sous la responsabilité de Monique MONIER). L'activité « West Coast » a ouvert les festivités sous une ambiance tonique et joyeuse, suivi de l'activité « Country » animée par Adrien DELMOTTE et Brigitte FARGEIX. En parallèle, des parents ont assisté avec fierté aux démonstrations et aux remises de médailles des jeunes judokas, sous l'œil attentif de leur professeur



Armand HOUNSOU, pendant que d'autres applaudissaient le rythme endiablé de leurs enfants à la « Zumba kids » (animée par Sylviane GUERRERO).

Ce fut au tour des guitaristes de démontrer leur talent, accompagnés par Xavier DENIS et Philippe CASQUEL, professeurs, puis des « théâtres » de l'activité « Théâtre Impro », animée par Thierry DORNIER. Cet après-midi s'est terminé par les prestations du groupe « L'POP » répétant au local batterie ainsi que par la chorale « Et si on Chantait », sous la direction de Cécile BONNIGAL. Puis le tirage de la tombola a permis de réjouir 34 chanceux ! La soirée s'est clôturée par un traditionnel buffet dinatoire.



Les 4 et 5 juin, les 23^{èmes} « Rencontres Départementales de Théâtre Enfants » étaient à l'honneur, sous l'égide d'Amandine LECLERC, administratrice et responsable de l'activité et de Mathieu, animateur depuis plusieurs années au sein du FLEP. Moment de partage intense entre les différents ateliers proposés le samedi matin et les rires qui montaient des scénettes jouées par « Le Masque Blanc » de Romagnat et par différentes troupes théâtrales alentours présentes ce jour-là.

Enfin, les manifestations du FLEP se sont achevées par le Gala Cirque et Danse le 18 juin. Petits et grands ont ainsi pu démontrer l'exercice de leur talent à travers le thème de « La Fête Foraine ». Sous la direction de Stéphanie JULIEN (danse) et d'Elsa SEVE et Sandy BOHAUD (cirque), les enfants et adolescents ont enchanté leur public et là aussi rendez-vous est donné l'an prochain.

En attendant, une nouvelle rentrée s'amorce et de nouvelles activités vous sont proposées pour cette saison 2016/2017 au sein du FLEP :

- Le TAISO, samedi matin, de 9h00 à 10h00
- « L'Atelier Bandes Dessinées », samedi matin, de 10h00 à 11h30
- L'Atelier « Sreet'Art », jeudi après midi, de 18h00 à 19h30
- La danse moderne jazz destinée aux pré/ados et ados, le lundi, de 18h15 à 19h15
- « L'Atelier d'écriture » sera au rendez-vous une fois par mois, le 2^{ème} lundi (de 18h00 à 20h00).


Les inscriptions pour toutes les activités se dérouleront la semaine 36 (du 5 au 10 septembre). Les activités reprendront la semaine du 12 au 17 septembre. Nous vous invitons à consulter le site du FLEP :

<http://flepromagnat.wix.com/flep> où toutes les informations concernant les activités et les dates d'inscription sont mises à jour.

Nous souhaitons à tous les adhérents du FLEP de passer d'excellents moments de partage à travers le large éventail des activités proposées et une bonne saison 2016/2017 parmi nous.

Handball



 L'ASRHB a clôturé la saison avec son Assemblée Générale fin Mai et la participation de 3 équipes jeunes au Grand Stade qui a eu lieu en Juin aux Cézeaux.

Les inscriptions pour la saison 2016-2017 sont ouvertes depuis juillet et les entraînements reprennent dès la fin Août.

Le club sera présent à « Essaie mon sport » le 3 septembre.

Le championnat débutera dès septembre.

N'oubliez pas que 2017 sera l'année du championnat du monde de Handball, venez donc jouer ou vous initier avec nous !

C'est la rentrée, rejoins les « éclés »!



Les « Éclés » (Éclaireuses & Éclaireurs de France) te proposent de partager une nouvelle saison d'aventures : des grands jeux, des constructions, des découvertes, des chants, des veillées au coin du feu et des échanges.

Depuis plus de 40 ans sur la commune, ce mouvement d'éducation populaire accueille des filles et des garçons pour leur faire vivre les valeurs du scoutisme et les soutenir dans la construction de divers projets.

Créé en 1911, les Éclaireuses & Éclaireurs de France sont la première association de scoutisme laïque en France, reconnue d'utilité publique et complémentaire de l'école publique, agréée par le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

Un scoutisme laïque, c'est la vie en petits groupes qui créent, s'amuse et construisent ensemble des projets, des actions... c'est la vie en pleine

nature, dans le respect de l'environnement et des autres.

Être Eclés, c'est être acteur d'un mouvement de jeunes citoyens, solidaires et ouverts sur le monde.

Ces propositions éducatives sont animées par des jeunes diplômés qui ont en commun l'envie de partager et l'adhésion aux valeurs et méthodes du scoutisme. L'association organise des formations BAFA/BAFD et les groupes locaux prennent en charge la formation de leurs animateurs bénévoles.

Les lutins (6/8 ans), les louveteaux (9/11 ans), les éclaireurs (12/16 ans), les respons (animateurs bénévoles à partir de 17 ans), ainsi que l'équipe de groupe (réunissant des parents) se mobilisent avec enthousiasme pour faire vivre les projets et les valeurs EEDF.

Le groupe de Romagnat se réunit un après-midi, une journée ou un week-end selon un calendrier établi pour organiser des activités variées plusieurs fois par mois. Et bien sûr le camp d'été pour clore une année de scoutisme.

Pour nous rencontrer, venir essayer, participer ou encadrer :

EEDF ROMAGNAT-GERGOVIA

Avenue de la République - 63540 ROMAGNAT

<http://romagnat-gergovia.eclcs.fr/>

eedf.romagnat@laposte.net

L'ASR Athlétisme



Suite à la trêve estivale, il est temps de penser à la saison 2016-2017.

Marcheurs et coureurs, expérimentés ou débutants, n'hésitez pas à consulter notre site internet et à venir nous rejoindre : www.asrathle.fr

TEMPS FORTS DE LA SAISON 2015-2016 :

Titre de championne d'Auvergne pour Elisabeth VOGT lors du championnat de course de montagne.

Jean-Claude BEAUMEL termine 1^{er} V4 au championnat de France de 24 heures en réalisant 155 km et 846 m se classant ainsi 6^{ème} de l'épreuve toutes catégories confondues.

Ainsi que d'autres très bons résultats de nos athlètes sur différentes épreuves régionales tout au long de la saison, citons notamment David PELISSIER, Didier PERRIER, Céline DECOTTE, Jean-Paul HEBRARD.

Un nouveau succès pour la Romagnatoise. Cette année, 317 participants sur les deux courses (104 sur la Romagnatorix et 213 sur à l'Assaut

de Gergovie) avec un beau plateau au départ. Le 16 km a notamment été remporté par James et Charity THEURI, deux coureurs d'origine kényane licenciés au SCO St Marguerite Marseille, James étant champion de France en titre de 10 km.

Course qui fut encore une réussite grâce aux bénévoles et aux coureurs présents ce jour-là.

Une section marche nordique en plein essor, avec cette année deux coachs qui ont permis de constituer deux groupes afin que chacun puisse trouver sa place. Au programme deux sorties hebdomadaires le jeudi après-midi et le samedi matin sur les sentiers romagnatois avec, lorsque le temps devient propice, des sorties délocalisées dans la chaîne des Puys.



Association de chasse communale

Comme convenu à la dernière réunion du bureau, il a été procédé à la réfection de la cabane de chasse (direction Gergovie) pendant le week-end du 2 Juillet.

Les bénévoles ont été nombreux à participer aux

travaux, notamment des actionnaires et nous avons fait en sorte que son aspect s'intègre le mieux possible à l'espace naturel.

Nous tenons à remercier la municipalité pour la subvention accordée à l'A.C.C.

Eveil Romagnatois



RETOUR SUR L'ACTIVITÉ DES DERNIERS MOIS

- Le concert de printemps s'est déroulé en mars devant un public venu nombreux. Ce fut l'occasion d'écouter les jeunes musiciens des classes de l'école de musique. Le concert s'est clôturé par une prestation de l'orchestre d'harmonie toujours très apprécié sous la direction de Christian Ledieu.
- La banda les « Buffadous » s'est produite à Opme le 9 avril pour le carnaval, à Aubières le 18 juin et à Gergovie pour les feux de la Saint Jean le 25 juin.



- Le 26 juin, la batterie fanfare a joué à Clermont-Ferrand à l'occasion de la célébration de la Saint-Jean organisée par l'association Os Camponeses Minhotos et la communauté portugaise.



- Le RBO (big band) a participé au festival 4 Z'Arts le 19 juin. Ce festival est organisé par le Centre Georges-Brassens dans le quartier Saint-Jacques de Clermont-Ferrand.
- La fête de la musique 2016 a été l'occasion de voir deux orchestres de notre association se produire. Tout d'abord l'orchestre école à l'heure



de l'apéro sous les arbres du parc à Romagnat et le Big Band à Clermont-Ferrand devant un public venu nombreux.

- La Banda et la Batterie Fanfare ont participé à Festifanfare le 17 juillet à la Bourboule. La banda a ouvert les festivités le matin et la Batterie Fanfare a poursuivi l'animation musicale l'après-midi par un défilé dans les rues de la cité thermale.

Notre actualité de fin d'année 2016 :

- La Batterie Fanfare va participer à un projet de l'UDSM sur l'histoire de la fanfare. Un projet avec la participation de Jean-Jacques CHARLES tromboniste, compositeur, arrangeur et orchestrateur bien connu du monde de la BF.
- Le concert de la Sainte Cécile aura lieu les 25 et 26 novembre.

La rentrée de l'école de musique

Les inscriptions à l'École de Musique pour la saison 2016/2017 auront lieu à la Salle de l'Éveil Romagnatois les mardi 6 et mercredi 7 septembre de 17h à 20h.

Les cours débiteront le lundi 12 septembre.

NB : Pour plus de précisions sur nos activités et notre fonctionnement (coordonnées, planning ...), vous pouvez consulter notre site <http://eveil-romagnatois.fr>

Tarif annuel de l'École de Musique 2016-2017

	Habitant commune de Romagnat	Hors commune de Romagnat
Formation musicale ou initiation musicale	80 €	140 €
Formation instrumentale	110 €	190 €
Forfait formation musicale et instrumentale	170 €	270 €

Foyer Rural d'Opme



Le village d'Opme a fêté l'arrivée de l'été en musique, avec la participation de l'Éveil Romagnatois et des groupes de rock Kena et Blowing Dust, dans une ambiance estivale. Un barbecue complétait la traditionnelle buvette du Foyer Rural.

Programme de la fête du village, les 17 et 18 septembre 2016 :

- samedi 14h : concours de pétanque (buvette, barbecue)
- dimanche 7h30 : vide grenier, pinata, course enfants, apéritif chorale Chant'Opme, 12h30 : repas, après-midi : turling baton, « jeux

Opme'lympiques », tombola, tir à l'arc (Archer Romagnatois), expo de l'Aral, divers jeux et buvette.

SAISON 2016/2017

ACTIVITES PROPOSEES

Préalable :

La pratique des activités est ouverte à tous les adhérents à jour de leur **cotisation annuelle de base**.

Adulte : 10 euros

Enfant : 3 euros



Gymnastique (stretching, steppe, etc ...) (Adulte H/F) Responsable de l'activité Maryline VIDAL Tél : 06.73.79.29.34	Les mercredis de 18h15 à 19h15 A la Maison pour Tous Avec Sylviane	1 ^{ère} séance d'inscription Mercredi 14 septembre A 18h15 Cotisation annuelle de la section 70 €
Yoga (adultes H/F) Responsable de l'activité Catherine MERTZ Tél : 04.73.92.39.34	Les lundis (2 séances) de 17h30 à 19h et de 19h à 20h30 A la Maison pour Tous Avec Brigitte	1 ^{ère} séance d'inscription Lundi 19 septembre Cotisation annuelle de base 100 € (1 ^{ère} séance pour essai gratuit)
Gym-éveil (enfants de 2 à 6 ans) Responsable de l'activité Lola BAUDRI Tél : 04.73.87.51.56	Les mercredis de 16h à 17h A la Maison pour Tous Avec Lola	1 ^{ère} séance d'inscription Mercredi 14 septembre A 16h00 Cotisation annuelle de la section 15 €
Après-midi Jeux (adultes : H/F) Responsable de l'activité : Yvette MAZAL Tél : 04.73.87.50.28	Les jeudis de 14h à 20h A la cantine de l'ancienne école	1 ^{ère} séance Jeudi 22 septembre
Danse Libre et Sensitive (adulte : H/F) Responsable de l'activité Catherine MERTZ Tél : 04.73.92.39.34	Les mardis de 18h45 à 20h45 A la Maison pour Tous Avec Virginie	1 ^{ère} séance : date à définir Cotisation : 12 €/séance (1 séance/mois)
Yoga Nidra (Relaxation profonde) Renseignements Catherine MERTZ Tél : 04.73.92.39.34	Les mardis - 45 mn A La Maison pour tous Avec Brigitte	Cotisation : 5 €/séance (1 séance/mois)

Projet : mise en place d'un cours de sophrologie les mardis ou jeudis, 2 fois/mois, horaires similaires aux activités du soir.

Pour tous renseignements, contacter Mme VIDAL au 06 73 79 29 34 ou Mme MERTZ au 04 73 92 39 34.

Le Comité de Jumelage fait son bilan



LES COURS D'ITALIEN

Les cours d'italien se sont déroulés cette année encore avec deux groupes – débutants et plus expérimentés- malgré le petit nombre d'inscrits dans le groupe « débutants ».

Un changement d'intervenant début octobre a aussi perturbé le démarrage des activités qui se sont terminées fin mai.

Pour la poursuite de ces activités, il est indispensable que le groupe de débutants puisse se reconstituer avec un nombre minimum d'élèves (à partir de 6). Si vous êtes intéressé(e) par une telle activité, merci de vous faire connaître rapidement et si possible avant le 10 septembre :

- Contact par mail : comitejumelageromagnat@orange.fr
- par téléphone : 04 73 62 08 24 (laisser un message oral).
- En allant sur le site : www.jumelageromagnat.jimdo.com onglet Contact où vous pourrez laisser un message écrit.

Les personnes non débutantes peuvent s'inscrire de la même façon.

Les cours sont ouverts aux personnes non Romagnoises. N'hésitez pas à faire circuler l'information.

FIN DE SAISON FESTIVE

Les adhérents disponibles ont été invités à se réunir autour d'un repas festif le dimanche 12 juin à la salle Boris Vian à Saulzet-le-Chaud, repas partagé par 35 participants.

Après un apéritif convivial à l'extérieur, les convives ont partagé le repas

préparé par des bénévoles dans la joie et la bonne humeur après avoir écouté les informations données par le Président Alain JAMMES qui a d'abord salué la présence de la doyenne Angela MENNUTI :

- Pour LICCIANA NARDI : nous espérons la venue de quelques amis italiens pour ce repas ou pour la fête de la Rue ; malheureusement, l'organisation d'un déplacement en 2016 n'est pas possible avant l'anniversaire des 20 ans l'an prochain. Dommage ! il n'est pas non plus certain qu'une délégation romagnatoise puisse être accueillie en octobre 2016 comme cela avait été convenu.
- Pour SALLES : la visite de la délégation romagnatoise qui devait se rendre à SALLES fin juin a été reportée en septembre à leur demande.

Pour tous, il serait indispensable que l'on puisse se rendre à LICCIANA NARDI à l'automne et que l'on puisse être fixé sur les intentions définitives de la ville de SALLES. En cas de réponse défavorable de leur part, une nouvelle commission serait mise en place pour un nouveau projet de deuxième jumelage.

Le Comité de Jumelage souhaite à tous de joyeuses vacances en espérant retrouver tous les adhérents voire de nouveaux à la rentrée.



Virade de l'espoir 2016

FOCUS SUR LE BÉNÉVOLAT :

QUELQUES RAISONS DE DEVENIR BÉNÉVOLE...

En France, le bénévolat est le socle de la vie associative.

Il permet de créer de la cohésion sociale, de rassembler, de tisser du lien social et de créer des mouvements de solidarité.

Sur ces cinq dernières années, plusieurs raisons expliquent l'engagement des bénévoles.

La première et la plus importante est l'augmentation du temps libre permettant une pleine implication dans les activités bénévoles. Cet engagement provient aussi d'un profond souhait de se sentir utile, ainsi que de répondre aux demandes des associations qui en ont besoin.

Vous souhaitez vous investir dans une association proche de chez vous, nous recherchons des personnes motivées pour agrandir notre équipe de bénévoles, chacun pouvant apporter ses compétences.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous attendons.

LES VIRADES DE L'ESPOIR POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE.

L'association Vaincre La Mucoviscidose a été créée en 1965 par des parents d'enfants atteints par la maladie. A cette époque on ne prédisait pas plus de 7 ans d'espérance de vie et la première virade voyait le jour à Romagnat en 1985.

Depuis la recherche a fait des progrès considérables, plus d'un tiers des patients sont adultes et atteint l'espérance de vie de cinquante ans.

L'association compte aujourd'hui plus de 7000 adhérents.



La mucoviscidose touche principalement les voies respiratoires et digestives.

C'est la plus fréquente des maladies génétiques graves de l'enfant : 2 millions de personnes sont porteuses du gène sans le savoir et peuvent le transmettre à leur enfant sans le savoir.

Mais du chemin reste à faire pour Vaincre La Mucoviscidose, c'est pour cela que le **dimanche 25 septembre 2016 aura lieu la 32^e Virade de l'espoir à Romagnat de 8h à 18h à la salle André Raynoird** et ainsi dans toute la France.

De nombreux bénévoles mobilisés lors de cette journée festive et familiale **proposeront à chacun de venir Donner Son Souffle** (Parcours pédestres, VTT, Marche Nordique, Biathlon, Canitrail et CaniVTT) ou de venir se divertir (jeux, stands divers, boutique, spectacles, etc...) en remettant un don pour la recherche.

Un repas sera proposé sur le site de la Virade à la salle André Raynoird à Romagnat.

Une soirée cabaret alliant danse et magie sera organisé le samedi 24 septembre à 20h30 à la salle André Raynoird de Romagnat au profit de Vaincre La Mucoviscidose.

Venez nombreux nous soutenir !

Contact : M^{me} GILBERT Ingrid au 06.82.56.76.76

Pour connaître le programme de la virade de Romagnat et des autres virades en Auvergne :

www.vaincrelamuco.org

ou

lesvirades.org

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

La date limite de remise des contributions pour le bulletin n° 93 est fixée au **30 novembre 2016** pour une parution début janvier 2017.

Merci de transmettre séparément articles et photos, sans mise en page, au service communication : service-com@ville-romagnat.fr

Accompagnement scolaire

ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016

L'Amicale laïque va terminer sa vingtième année scolaire d'accompagnement des enfants des écoles primaires de ROMAGNAT (Démarrage en avril 1997 pour un trimestre de « réglage »).

Plus de trente enfants ont été accueillis pendant cette année scolaire grâce à 17 accompagnants présents régulièrement.

Grâce à l'aide la CAF et de la Municipalité, l'Amicale Laïque a conduit, le lundi 13 juin, les élèves et leurs accompagnants au Parc ANATOLIA à ORCET où le meilleur accueil leur a été réservé. Malheureusement les enfants n'ont pas pu tester tous les différents jeux extérieurs car, encore une fois, la météo n'a pas voulu !! Accrobranches, karts, manège, tyrolienne, jeux gonflables, petit train, animaux, ont vu défiler les enfants. Un goûter leur a été offert sur place.

La dernière séance a eu lieu le jeudi 16 juin et le rendez-vous a été donné pour la mi-septembre 2016.

Bonnes vacances à tous.



Notre activité vous sera proposée dans le cadre du P.E.D.T. à la rentrée scolaire 2016. Nos conditions de fonctionnement resteront les mêmes. En fonction des locaux disponibles mis à notre disposition et du nombre de bénévoles, nous serons néanmoins contraints à limiter à 35 le nombre d'enfants présents par séance. Si ce nombre est dépassé, nous ferons appel aux enseignants pour déterminer les élèves qui ont le plus besoin d'aide quelle qu'en soit la raison.

Pour tous renseignements dont vous pourriez avoir besoin (offres de bénévolat, inscriptions d'enfants...) vous pouvez joindre les responsables : Jean ALAMAR, président, au 06 80 74 34 04 ou Andrée HUGOND, vice-présidente, au 06 81 66 87 92.

Si vous avez un peu de temps disponible le lundi et/ou mardi et/ou jeudi et que vous ayez envie de rejoindre notre équipe, nous vous accueillerons avec plaisir. Joindre les responsables ci-dessus.

Romagnat Basket



Bonjour à toutes et à tous,
L'équipe sénior masculine de l'AS Romagnat Basket reprend pour la saison 2016 – 2017 en DM1 ou Pré-Région. Nous vous invitons à vous joindre à nous en tant que joueur ainsi que supporters ou spectateurs pour partager notre esprit d'équipe, les valeurs de nos couleurs, le tout dans une ambiance conviviale.

Que vous soyez novice, amateur, passionné, vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements :
contacter Julien FABRE président AS Romagnat Basket au 07 61 42 74 31

Au plaisir de vous accueillir au complexe sportif, avenue des Pérouses.

L'équipe Jaune & Noire

Romagnat Tennis Club



LE ROMAGNAT TENNIS CLUB EN FÊTE



Samedi 11 juin, le Romagnat Tennis Club accueillait petits et grands pour fêter ensemble la fin de la saison sportive et partager un moment convivial sous le soleil enfin de retour.

C'est une équipe de jeunes licenciées (Marine Selvy, Lila Zaïdi, Laurine Rapatel et Clara Fonty), encadrée par l'équipe enseignante du club, qui a organisé cette journée : ateliers de double, animations enfants, Coupe Davis des familles...pour le plus grand plaisir de tous.

Cette journée a aussi été l'occasion d'assister à la finale de la 1^{ère} édition du tournoi interne de double mixte : Ambroisine Vayssié-Gillet et Jean-Baptiste Causse ont battu Caroline Causse et Fabien Crouzeix sur le score de 7-5 7-5. Cette rencontre, aux couleurs de Wimbledon, a rassemblé de nombreux licenciés et passants pour clôturer une journée sous le signe de la réussite et de la bonne humeur.

LES FEMMES À L'HONNEUR AU TOURNOI MULTI CHANCE DE ROMAGNAT



Le week-end du 25-26 juin, le Romagnat Tennis Club organisait la 2^{ème} édition de son TMC féminin réservé aux licenciées NC

à 30/1. Un grand succès pour cette manifestation qui a accueilli 20 joueuses, représentant 10 clubs auvergnats mais pas seulement : Sancerre, Belle-rive, Courpière, Aubière, Riom, Marsat, Cournon, Pont du Château, St Amant Tallende et Romagnat. Les participantes ont pu, sous un soleil inattendu, profiter des animations proposées : Pilate, badminton, beach tennis, Yosekan Budo avec les intervenants du FLEP de Romagnat.

La finale a opposé Colette Bombrun (30/2-TC Riom) à Sonia Beaujouan (30/2- Romagnat TC), et c'est la Riomoise qui l'a emporté au super tie-break, succédant ainsi à Emilie Martin vainqueur de la 1^{ère} édition.

Le club souhaite remercier la municipalité pour son aide dans l'organisation logistique, le conseil départemental et la ligue d'Auvergne de tennis pour leur soutien à ce projet. De même, nous souhaitons souligner la grande contribution des

bénévoles à l'organisation de ce tournoi et la présence de la commission du tennis féminin du Puy-de-Dôme largement représentée.

Rendez-vous donc l'année prochaine pour la 3^{ème} édition avec encore de nouvelles surprises.

« LES P'TITES GAULOISES 2016 »

Le Romagnat Tennis Club a organisé, du 1^{er} au 3 Juillet 2016, un des plus gros tournois pré-national réservé aux jeunes filles âgées de 13 à 14 ans, avec 17 ligues nationales et 2 ligues internationales de Belgique et du Luxembourg.



Au total, 32 filles seconde série, classées de 15 à 3/6, se sont affrontées sur les terrains du Romagnat Tennis Club tout au long du week-end.

L'édition des « P'tites Gauloises 2016 » a vu la victoire, au cours d'une superbe finale, d'Emma Renard classée 5/6 du Tennis Club Squash Valenciennes, face à Hélène Levenez classée 4/6 du Tennis Club Chapellois.

A noter la présence de 3 Auvergnates parmi ces championnes, Zoé Madelmont (TC Le Puy ; 15), Inès Auzat (US Issoire ; 5/6), et Ambroisine Vayssié-Gillet (Romagnat TC ; 15).

La remise des prix s'est effectuée en présence de nos élus, Laurent Brunmuro, Lionel Cournol et Anne-Marie Di-Tommaso, que nous remercions, ainsi que Martin Scelzo (champion de France 2010 avec l'ASMCA) qui nous a fait l'honneur de remettre les 3 premiers prix.

Grâce à l'implication des bénévoles du club et de son directeur de tournoi Fabien Dumousset, les 3 jours se sont déroulés sous le signe de l'accueil et de la convivialité, et la réussite de ce projet a été totale, tant sur le plan sportif qu'économique.

La grande majorité des participantes nous ont témoigné de leur entière satisfaction et sont déjà prêtes à s'inscrire pour l'édition 2017. Alors rendez-vous à l'année prochaine et merci à tous.

PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2016-2017

Au club house du RTC :

Lundi 29 août, mardi 30 août, mercredi 31 août, jeudi 1^{er} septembre, vendredi 2 septembre : 17h00-20h00

Samedi 3 septembre : 9h00-18h00

Le RTC sera présent sur la journée « essaie mon sport » organisée par la municipalité de Romagnat.

ORCA



UNE EXCELLENTE SAISON ET UNE MONTÉE EN TOP 8

Quelques années après avoir quitté le plus haut niveau de jeu français, et à force de travail, les joueuses de rugby de Romagnat vont retrouver le haut niveau national. La saison qui vient de se terminer a été excellente donc avec deux seules défaites au compteur, et un titre de championne de France à la clé.

Une saison qui s'annonçait bien avec l'arrivée de Fabrice Ribeyrolles qui prenait les rênes du groupe accompagné d'Eric Faidit et Annick Hayraud, une place de manager qui allait lui permettre de prendre plus de temps dans la gestion des groupes seniors. L'objectif était alors fixé : « ce sera la montée dans les années à venir » et il a été atteint en une seule année. Le groupe a progressé et les 5 entraînements par semaine ont permis de créer une efficacité et un nouvel élan. L'équipe 1 a joué les premiers rôles et a réussi son pari d'ascension.

La saison prochaine, les Romagnatois pourront donc venir au stade Michel Brun pour voir jouer les meilleures joueuses françaises dans les meilleurs clubs et bien sûr, les Romagnatoises.

Le club aura toujours son équipe réserve qui évoluera encore dans le championnat de France à XV et les cadettes qui ont aussi fait une bonne saison et qui repartiront aussi pour le championnat de France à XV. Le club accueillera aussi les joueuses de la catégorie U15 pour les former.

Depuis toujours, l'ORCA a bâti son projet autour de la formation locale et le résultat est cette accession.

Les joueuses reprendront le chemin du pré début août afin de préparer cette première saison importante au plus haut niveau ; elles auront pour objectif de veiller au maintien dans cette poule.

LES RÉSULTATS

Sur la phase régulière, l'ORCA a engrangé 12 victoires et 2 défaites comme Sassenage. Dans les phases finales, elles ont battu Tarbes en quart de finale, Lons en demi-finale et Lyon en finale.

LE GROUPE QUI A PARTICIPÉ À LA SAISON EN ÉQUIPE 1 :

Moyenne d'âge : 23 ans

Ludivine Coste, Hélène Arnaud, Valérie Bory, Marion Feydit, Juliette Martin, Marine Désormière, Léa Gabriagues, Audrey Anastassiadis, Céline Théliér, Mélanie Mahinc, Delphine Lacassagne, Jessy Trémoulière, Clothilde Vidal, Manon Guerrhit, Naomie Martel, Elise Pignot, Valentine Oursel, Fanny Hospitalier, Céline Vidal, Caroline Thomas, Zoé Paquet, Maëva Saheb, Françoise Mayot, Clémence Fraysse, Flavie Hortefeux, Solène Gaucher, Salomé Perraudin, Marjorie Arnaud.

XC63

XC63



DEUXIÈME VOLET DE LA SAISON 2016 AU SEIN DU CLUB XC63

Nous vous avons laissé sur les résultats de la manche d'ouverture de la Coupe de France à Marseille qui avaient mis en valeur les premiers points marqués par l'équipe nationale de DN3.

Depuis beaucoup de courses se sont déroulées avec : la 2^e manche de la Coupe de France XC à Ussel (19), les 5 premières manches de la Coupe d'Auvergne de XC, les 5 manches du TRJV Auvergne, les Championnats d'Auvergne de XC, les Championnats du Puy de Dôme de XC et les épreuves nationales XC marathon.

Côté organisation, le club XC63 a concocté sa 1^e épreuve de l'année, une manche de Coupe d'Auvergne de XC.

Au niveau national, le Team XC63 a marqué à nouveau des points sur la Coupe de France d'Ussel grâce à Nicolas JOUAN et Eric VIALAT. A noter que l'équipe prend son meilleur départ dans le classement DN3 depuis sa création.

Au niveau régional, la Coupe d'Auvergne est particulièrement attractive cette année avec pas moins de 7 manches au total. Après les 5 premières, le club vire en tête dans 4 catégories et est présent sur 11 podiums provisoires au classement général.

Pour les plus jeunes, le TRJV Auvergne permet de mesurer ses progrès (et ceux des autres !) sur 4 disciplines : XC, DH, Trial et Orientation. Bravo aux compétiteurs qui ont progressé et représenté le XC63 en 2016, ils sont : Astrid POTON-4^eBF, Suzie MALECKI-1^eMF, Lucile BELLELLE-3^eMF, Yvaral SANCIAUT-1^ePM, Baptiste ROMEUF-3^ePM, Gaspard DAMET-8^ePM, Zian SANCIAUT-2^ePuM, Erwann TULOUP-6^ePuM, Tristan LENOIR-10^ePuM, Mathias RASTOIX-11^ePuM, Mathieu BARANOWSKI-13^ePuM, Axel SALESSE-26^ePuM, Nathan DA GRACA DOS REIS-2^eBM, Kilian PIGNOL-10^eBM, Mathis MEYNIEL-4^eMM, Théo MEYNIEL-9^eMM, Axel BARANOWSKI-11^eMM,

Guillaume COLE-14^eMM, Lucas FRUQUIERE-38^eMM, Arthur TEYREGEOL-12^eCM.

Concernant les Championnats XC, celui du Puy-de-Dôme s'est tenu mi-juin à Super Besse. Le XC63 remporte 6 titres et 9 podiums. Pour ce qui est du Championnat d'Auvergne, ce sont 6 titres et 5 podiums qui reviennent aux pilotes du président SOULARD.

Côté XC marathon, les « pink » ont bien été représentés sur les différentes épreuves nationales et en particulier sur le Raid des Chemins du Soleil (237 km et 8760 m D+) où Christian SOULARD et Alain Mavel ont rempli leur objectifs de finishers tandis que Grégory BOMBARDO prenait une énorme 4^e place au scratch.

L'organisation d'événements est une part importante du club cette année, car outre la Ronde des Gaulois qui se déroulera le 18 septembre 2016 et le cyclo-cross de la ville de Romagnat le 19 novembre 2016, une course de VTT XC a été mise sur pieds courant avril. Malgré des conditions météorologiques très difficiles, les membres du club et leur famille ont beaucoup donné avant, pendant et après, pour que l'épreuve se déroule parfaitement. L'année prochaine sera un nouveau challenge avec vraisemblablement un nouveau lieu et surtout des concurrents qui viendront cette fois de la nouvelle région Auvergne/Rhône Alpes.

Enfin, nous terminerons par la partie encadrement. Outre les séances d'entraînements programmées en semaine, le XC63 a souhaité apporter un peu plus aux jeunes et a organisé, grâce à un intervenant spécifique, des sessions trial/maniabilité durant tout le mois de juin.

A la rentrée des classes 2016 (reprise le 7 septembre), un emploi à temps partiel sera créé afin de répondre au mieux aux nouvelles sollicitations que reçoit maintenant le club.

Groupe Romagnat avec vous

COMMUNAUTÉ URBAINE : SLALOM GÉANT ET GRAND ÉCART POUR LE MAIRE DE ROMAGNAT

Après deux ans et demi de mandat, pour une liste qui se revendique apolitique, la majorité municipale actuelle montre pourtant aujourd'hui une parfaite maîtrise des pratiques que certains politiques affectionnent et qui nous répugnent :

- faire le contraire de ce qui a été annoncé pendant la campagne électorale (Clermont Communauté)
- travailler sans aucune transparence (au sujet de l'emplacement de l'ancien lycée d'enseignement professionnel)
- ignorer la concertation avec les citoyens

Noyer le poisson, avancer masquée et manquer de courage politique : telles sont les marques de fabrique de la majorité municipale. Pour le passage de Clermont Communauté en Communauté Urbaine, par exemple :

- les positions favorables de la majorité sont l'exact contraire de ses engagements de campagne (voir notre expression politique du BM 89-09/2015) ;
- le maire (éditorial du bulletin municipal n° 91-05/2016) vous jure la main (droite) sur le cœur que les communes vont rester maîtresses de leurs destinées (garanties de la charte de gouvernance pour assurer le rôle prépondérant des communes, impossibilité pour la Communauté Urbaine d'imposer une action ou un projet à une commune,...)

Cette charte voulue par de nombreux maires est un écran de fumée pour se rassurer et rassurer leurs électeurs, à qui ils avaient promis de limiter la place de Clermont Communauté dans les affaires communales. La seule phrase importante de cette charte est « **Le projet de communauté urbaine doit toutefois aller au-delà (de la représentation des communes placée au cœur des décisions), vers la construction d'un projet de territoire plaçant l'intérêt communautaire au centre de l'action de la collectivité** ».

Tout est dit : l'essence même du projet est l'effacement des communes au profit de la Communauté Urbaine pour toutes les compétences exercées par cette structure.

Le manque de cohérence du maire et de son équipe, la démagogie dont ils ont fait preuve

pendant la campagne électorale les obligent à se renier.

Ce n'est pas notre conception de l'engagement politique.

Ayant toujours été favorables à cette évolution, nous vous aurions présenté cette réalité que nous jugeons enthousiasmante sans la travestir. C'est l'avenir de Romagnat qui nous intéresse, et il passe par celui de toute l'agglomération. Fini la défense de son clocher et la nostalgie paralysante du passé !

Au sein de la Communauté Urbaine, il faudra continuer à agir pour le développement économique et le développement durable, pour l'aménagement du territoire (urbanisme et habitat), pour qu'elle soit un lieu de vie et de prospérité partagés, donnant à la commune les moyens de proposer à tous ses habitants sans exception un parcours de vie (logement, travail, loisirs, culture).

Et la commune direz-vous, que va-t-elle devenir ? Elle reste le lieu par excellence de l'apprentissage et de l'exercice au quotidien de la vie en commun et de la citoyenneté.

L'action municipale doit y promouvoir le Vivre Ensemble, s'adresser à toutes les générations et à toutes les familles. Elle doit soutenir les initiatives de la société civile et des associations, encourager les solidarités, aider les plus jeunes à devenir des adultes, les parents à faire face à leurs charges familiales et les seniors à rester actifs et autonomes dans la cité.

Cet engagement n'aura de sens que s'il est partagé et construit avec vous.

Plutôt que duperie, contradiction et effets d'annonce, nous vous proposons pour cela exigence, courage, transparence, intégrité pour construire ensemble l'avenir, un avenir où l'humain sera au centre de tout, où l'intérêt général l'emportera sur l'intérêt particulier, où la solidarité sera plus forte que l'exclusion et la peur de l'autre.

Romagnat, Avec Vous,

*François Farret, Bernadette Roux, Jean Claude Benay,
Marie Françoise Audet, François Ritrovato*

Groupe **Agir Ensemble pour Romagnat**

A l'heure où certains cherchent à faire polémique, alors qu'ils ont œuvré à instaurer un certain sectarisme dans le mandat précédent, le Président actuel de l'agglomération ainsi que les membres du bureau ont su dépasser les clivages pour co-construire une Communauté Urbaine qui répondra aux besoins de demain.

**OUI à cette communauté urbaine
qui place la commune au cœur du dispositif communautaire :**
la volonté est partagée par l'ensemble des maires de l'agglomération.

OUI, les communes ont encore un avenir devant elles,
alors que certains voudraient déjà les voir disparaître.

Nous vous rappelons nos engagements de 2014 :

« L'intégration communautaire est une nécessité pour le développement et l'optimisation des services, mais ne doit pas faire disparaître la singularité des communes. »

Nous maintenons notre position.

« Nous proposons que l'eau et l'assainissement deviennent une compétence de Clermont Communauté en mutualisant les moyens, permettant de réduire les coûts. »

Cette compétence est reprise par la future Communauté Urbaine au 1^{er} janvier 2017.

A Clermont Communauté comme à Romagnat, nous avançons, chaque jour, humblement, au service de tous les Romagnatois et dans le respect de tous :

Voici quelques actions déjà réalisées répondant aux besoins de la commune et des Romagnatois :

- **Création de la mutuelle municipale afin de permettre à tous de bénéficier d'un accès aux soins : plus de 350 adhérents en bénéficient.**
- **Développement de l'offre de logements et diversification de cette offre : logements locatifs - notre objectif est d'atteindre les 20% de logements sociaux requis par la loi SRU - et en accession à la propriété.**
- **Prolongement de la ligne T2C permettant la desserte de la route d'Opme et du village d'Opme (5 passages / jour, 4 le mercredi).**
- **Arrêt du désherbage chimique des espaces publics dans un souci de protection de la santé publique et de l'environnement.**

Nos projets en cours sont ambitieux et raisonnés :

- **Création d'une résidence autonomie, sécurisée et sécurisante, dotée de services à la personne, destinée aux plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap**
- **Reconversion du site du lycée Vercingétorix de façon harmonieuse dans le quartier et en maîtrisant les coûts.**
- **Implantation d'une activité commerciale dans la Conciergerie, offrant un espace de convivialité, dynamique, tout en respectant l'environnement existant.**
- **Rénovation et embellissement de la place François Mitterrand en redonnant toute sa place au piéton.**

Hôtel de Ville

Château de Bezance

63540 Romagnat

Tél. services administratifs : 04 73 62 79 79

Tél. services techniques : 04 73 62 79 99

Fax. : 04 73 62 79 76

accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Permanence des services techniques tous les jours de 13 h 30 à 16 h 30

Pour les dossiers d'urbanisme : dépôt de permis de construire,
déclaration préalable, permis de démolir...

Nouveaux horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 17 h

